Quatre-vingt-unième année. — N° 21. Le Numéro : 10 francs. Lundi 24 et Mardi 25 Janvier 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

AVIS AUX ABONNÉS

La direction des Journaux officiels commence la publication de la **table annuelle de l'édition des lois et décrets pour l'année 1948.**

Les deux premiers cahiers de cette table (pp. 1 à 64) sont joints au *Journal officiel* de ce jour; les cahiers suivants seront adressés au fur et à mesure de leur impression.

SOMMAIRE

DECRETS, ARRÊTES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Arrêtés portant nominations, titularisations et mutations (services extérieurs) (p. 934).

Vice-présidence du conseil.
Ministère de la justice.

Décret portant nomination de magistrats (rectificatif) (p. 934).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 24 janvier 1949 fixant le régime de rémunération applicable aux agents contractuels de l'administration des postes, télégraphes et téléphones utilisés au service des câbles sous-marins ou à la direction des services radioélectriques (p. 934).

(1 f.)

Arrêté du 24 janvier 1949 complétant les dispositions des arrêtés du 20 novembre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires des services extérieurs du ministère des finances et des affaires économiques (Trésor, contributions directes, enregistrement, domaines et timbre, contributions indirectes, cadastre) (p. 934).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 935).

Arrêté portant nomination des correcteurs pour le concours d'admission de 1949 à l'école polytechnique (p. 935).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté portant détachement (enseignement du premier degré) (rectificatif) (p. 935).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêtés des 21 et 22 janvier 1949 autorisant l'emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses (p. 935).

Arrêté portant approbation du projet de plan comptable présenté par les mines domaniales de potasse d'Alsace (rectificatif) (p. 935).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 21 janvier 1949 approuvant et enregistrant les statuts d'une section professionnelle de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales (p. 935).

Arrêté relatif aux salaires des employés de la Bourse (rectificatif) (p. 935).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêtés portant inscriptions aux tableaux d'avancement et promotions (services extérieurs) (rectificatif) (p. 936).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret n° 48-1972 tendant à fixer les taux des allocations de logement et les primes d'aménagement et de déménagement (rectificatif) (p. 935).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Election d'un député. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 936).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commission et de bureau (p. 940).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 940).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis n° 373 de l'office des changes modifiant, en ce qui concerne les exportations vers la zone dollar, l'avis n° 318 relatif à la création des comptes « Exportations, frais accessoires » (p. 940).

Avis n° 374 de l'office des changes modifiant l'avis n° 203 relatif à la rétrocession des devises délivrées à des importateurs et non utilisées (p. 940).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 941).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision B. 74, du 14 janvier 1949, du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux de l'office central de répartition des produits industriels abrogeant les dispositions de la décision B. 65 relatives à la délivrance de cartouches de chasse en contre-partie de vieux plomb (p. 943).

Décision F. 126, du 17 janvier 1949, du répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels concernant notamment les tubes en verre (p. 943).

Décision G. 153, du 17 janvier 1949, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels modifiant l'article 53 du code textile et relative au linoléum du bâtiment (p. 943).

Annonces (p. 944).

SOMMAIRE DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

publiés du 17 au 23 janvier 1949.

SESSION DE 1948

Feuille 7.

Mesures en faveur du bien-être matériel et moral des travailleurs nord-africains en France. — Proposition de M. Catrice (suite) ..... p. 193

Territoire des Comores. — *Dotation des moyens d'ordre économique et administratif nécessaires à son équipement.* — Proposition de M. Georges Bousserot..... p. 193

Abrogation du décret du 30 mars 1935 dit décret « Régnier » applicable à l'Algérie. — Proposition de M. Abdesselam..... p. 197

Application des décrets n° 48-368 et n° 48-369 du 3 mars 1948 majorant les pensions des anciens militaires et marins originaires des territoires d'outre-mer, en calculant la majoration franc pour franc dans la monnaie du territoire où résident les bénéficiaires. — Proposition de M. Thévenin ..... p. 197

Libération d'urgence des emprisonnés politiques arrêtés lors des élections à l'Assemblée algérienne des 4 et 11 avril et abrogation du décret-loi du 30 mars 1935. — Proposition de M. Mignot..... p. 197

Institution d'un « code du travail » en Nouvelle-Calédonie et dépendances. — Proposition de résolution de M. Thévenin..... p. 198

Institution d'un « code du travail » dans les établissements français d'Océanie. — Proposition de résolution de M. Thévenin..... p. 207

Sinistrés du cyclone du 27 janvier 1948 à la Réunion. — *Réparation intégrale des dommages subis.* — Proposition de M. Barbé..... p. 216

Territoires d'outre-mer. — *Amélioration du système fiscal agricole.* — *Financement des entreprises privées françaises d'intérêt national nécessitant un important investissement et accord de crédits agricoles aux planteurs autochtones.* — Proposition de M. Touré p. 217

Désignation d'une mission d'information avec pouvoirs d'investigation, chargée d'enquêter sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections à l'assemblée algérienne. — Proposition de résolution de M. Elie Mignot..... p. 218

Réduction de 30 à 20 du nombre de base des membres des commissions de l'Assemblée de l'Union française. — Proposition de résolution de M. Raymond Barbé.... p. 218

Abrogation du décret du 20 mars 1937 et amnistie de toutes les peines prononcées en application de ce décret. — Proposition de résolution de M. Coulibaly..... p. 219

Service technique de la Guinée française. — *Améliorations utiles permettant de favoriser l'élevage des animaux de race bovine, ovine et caprine et les industries animales.* — Proposition de M. Touré ..... p. 219

Ravitaillement rapide et convenable des territoires d'outre-mer en médicaments, objets de pansements et matériel sanitaire. — Proposition de M. Touré..... p. 219

Création en Guinée française des stations expérimentales pour la culture du riz et intensification de la culture des oléagineux en Afrique noire. — Proposition de M. Touré..... p. 220

Etablissement de la liberté du commerce de l'or en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun. — Proposition de résolution de M. d'Arboussier..... p. 221

Journée du 1er mai. — Demande d'avis ..... p. 221

Augmentation du contingent des croix de la Légion d'honneur à mettre à la disposition du Président de la République au titre du ministère de la France d'outre-mer. — Rapport par M. Juge..... p. 221

Extension du statut du personnel à tous les ouvriers sans distinction d'origine travaillant dans les établissements et services dépendant du ministère des forces armées dans tous les départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'au Maroc, en Tunisie et en Indochine. — Rapport par M. Chassiot ..... p. 222

Extension du bénéfice de la loi de pensions du 21 mars 1928 à tous les ouvriers, quel que soit leur statut d'origine et quel que soit leur lieu d'emploi, travaillant dans les établissements et services dépendant du ministère des forces armées. — Rapport par M. Chassiot ..... p. 222

Organisation de la justice civile en Afrique noire. — Rapports par M. Jousselin..... p. 222 et 224

Feuille 8.

Organisation de la justice civile en Afrique noire. — Rapport par M. Jousselin (suite) ..... p. 225

Organisation générale de la défense nationale. — Demande d'avis.... p. 225

Organisation des forces armées. — Demande d'avis..... p. 228

Recrutement des forces armées. — Demande d'avis..... p. 230

Territoires d'outre-mer. — *Placement de l'enseignement sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale.* — Demande d'avis..... p. 241

Application au Togo et dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française et Madagascar des dispositions de l'ordonnance du 27 octobre 1945 réprimant les évasions des détenus transférés dans les établissements sanitaires et hospitaliers. — Demande d'avis..... p. 242

Modification au décret du 20 mai 1910 relatif à la protection de la santé publique dans les établissements français de l'Océanie. — Demande d'avis ..... p. 242

Modification dans les territoires du Cameroun et de la Guinée: 1° de la composition de l'organisme de répartition des bananes fraîches; 2° de la répartition entre les groupements du tonnage disponible sur chaque navire. — Proposition de M. Donnat ..... p. 243

Autorisation d'engagement de dépenses au titre des subventions budgétaires au F. I. D. E. S. — *Renvoi pour avis à l'Assemblée de l'Union française des articles 1er, 2 et 3 du projet de loi tendant à modifier la loi du 30 avril 1946 en ce qui concerne le statut du F. I. D. E. S.* — Proposition de résolution de M. Jacobson ..... p. 243

Représentation des intérêts de l'Union française au sein du conseil supérieur de la marine marchande. — Proposition de résolution de M. Schmitt ..... p. 243

Conservation du bénéfice des prestations familiales aux personnes résidant dans les pays de protectorat français ou dans les territoires relevant de la France d'outre-mer. — Proposition de M. J.-C. Périer ..... p. 244

Rétablissement du voyage de M. le Président de la République aux Antilles et à la Guyane françaises. — Vœu par M. Raymond Barbet ..... p. 244

Désignation d'une mission d'information pour se rendre à Madagascar. — Proposition de résolution de M. Lombardo ..... p. 244

Organisation des collectivités locales à Madagascar. — Proposition de résolution de M. Lombardo..... p. 244

Création d'une section du combattant de l'Union française au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et des sections correspondantes dans les territoires d'outre-mer. — Proposition de M. Begarra ..... p. 246

Application de la constitution en ce qui concerne les attributions de l'Assemblée de l'Union française. — Proposition de M. Barbet..... p. 247

Affirmation et réalisation d'une politique de l'habitation dans les territoires de la France d'outre-mer. — Proposition de M. Estèbe..... p. 248

Organisation des services de la présidence et du haut conseil de l'Union française. — Proposition de M. Bidet..... p. 248

Rétablissement dans son intégralité du statut des inspecteurs du travail dans les territoires d'outre-mer et augmentation des effectifs de ce corps de fonctionnaires. — Proposition de M. Donnat..... p. 248

Organisation de la sécurité sociale dans les territoires d'outre-mer — Proposition de résolution de M. Thévenin ..... p. 249

Feuille 9.

Unification du statut du militaire de l'Union française. — Rapport par M. Denis. p. 250

Relèvement du prix d'achat du cotongraines aux planteurs africains dans les territoires du Tchad et l'Oubanghi.— Rapport par M. Paul Antonini ..... p. 252

Engagement des pourparlers avec le gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam pour mettre un terme à la guerre d'Indochine. — Proposition de M. Jean Lautissier ..... p. 252

Dispositions utiles pour faire face à la situation qui résulte de la décision prise par la conférence panaméricaine de Bogota à propos de la question des « colonies européennes de l'hémisphère occidental ». — Proposition de M. A. Bidet.... p. 252

Rapatriement des travailleurs indochinois volontaires ou requis en France. — Proposition de M. Paul Catrice ..... p. 260.

Réglementation de la situation aux points de vue commercial et fiscal des immigrants de race asiatique dans les établissements français d'Océanie.— Rapport par M. Georges Boussenot .....

Création en Afrique française noire d'une institution nationale des invalides de la France d'outre-mer.— Rapport par Mme Malroux. p. 261.

Transformation de la commission nationale française auprès de l'U. N. E. S. C. O. en une commission de l'Union française et de la délégation française aux conférences internationales de l'U. N. E. S. C. O. en délégation de l'Union française. — Rapport par M. Paul Catrice ..... p. 262.

Abrogation du décret du 25 novembre 1947 qui reporte à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine. — Proposition de résolution de M. Begarra..... p. 264.

Mesures d'urgence en vue de fournir aux producteurs agricoles de la Réunion du maïs de semence. — Demande d'avis .....

Création d'un institut national d'agronomie tropicale. — Proposition de résolution de M. L'Huillier..... p. 265.

Fixation des cadres et effectifs des armées. — Demande d'avis..... p. 266.

Durée du service actif dans les forces armées. — Demande d'avis..... p. 267.

Obtention de la participation de la métropole aux dépenses de réfection du réseau routier de l'Est algérien. — Proposition de résolution de M. D. Cianfarani..... p. 268.

Equipement de l'économie agricole de l'Algérie de tracteurs, charrues et moissonneuses-batteuses.— Proposition de M. D. Cianfarani..... p. 268.

Modification du décret n° 48-800 du 10 mai 1948, instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs réglementaires, de façon à assurer la représentation de l'Assemblée de l'Union française dans cette commission.— Proposition de Mlle Monique Lafon ..... p. 269.

Imposition des sociétés coloniales au lieu de leur siège social. — Proposition de résolution de M. Louis Delmas ..... p. 270.

Extension du bénéfice de la loi de pensions du 21 mars 1928 à tous les ouvriers travaillant dans les établissements et services dépendant du ministère des forces armées. — Rapport supplémentaire par M. Chassiot ..... p. 270.

Institution en Afrique équatoriale française des communes de moyen exercice. — Demande d'avis.... p. 270

Organisation d'une chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture au territoire des Comores. — Demande d'avis..... p. 271

Désignation de notre représentation à l'O. N. U. par le titre de « délégation de l'Union française à l'organisation des Nations unies ». — Proposition de résolution de Mme Marie-Hélène Lefaucheux.. p. 275

Réparation des torts matériels subis par les familles musulmanes et françaises lors des événements du 8 mai 1945 et les jours suivants en Algérie. — Proposition de M. Ferhat Abbas ..... p. 275

Régularisation de la situation militaire des médecins sortant des écoles de médecine de Dakar, Tananarive et Pondichéry, appelés sous les drapeaux, en leur permettant d'accéder au grade de médecin auxiliaire. — Proposition..... p. 275

Soumission à l'assemblée de l'Union française, pour avis, préalablement à toute discussion devant le Parlement, de tous projets et propositions visant expressément les nouveaux départements d'outre-mer. — Rapport par M. Alphonse Juge ..... p. 275

Demande en autorisation de poursuite contre un membre de l'assemblée de l'Union française. — Rapport par M. Joseph Begarra..... p. 276

Suppression du monopole du pavillon dans les relations maritimes entre la métropole et l'Algérie. — Introduction d'urgence d'aménagements équitables dans le monopole d'exploitation des transports maritimes entre les deux pays. — Avis par M. Vendenboomgaerde ..... p. 277
Annexe à cet avis..... p. 278

Désignation d'une mission d'information avec pouvoirs d'investigation chargée d'enquêter sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections à l'assemblée algérienne. — Rapport par M. Arnault..... p. 279

Application au Togo et dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française et Madagascar des dispositions de l'ordonnance du 27 octobre 1945 réprimant les évasions des détenus transférés dans les établissements sanitaires et hospitaliers. — Rapport par M. Marcel Vauthier..... p. 279

Institution d'un code du travail dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine. — Demande d'avis ..... p. 279

Feuille 10.

Institution d'un code du travail dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine. — Demande d'avis (*suite*). p. 289

Application aux départements d'outre-mer de la loi du 13 avril 1946 relative au statut du fermage et du métayage. — Demande d'avis.... p. 289

Expropriation pour cause d'utilité publique et occupation temporaire en Afrique occidentale française. — Modification et complément au décret du 25 novembre 1930. — Rapport par M. Antonini..... p. 289
Rapport complémentaire par M. Antonini..... p. 290

Abrogation du décret du 20 mars 1947 et amnistie de toutes les peines prononcées en application de ce décret. — Rapport par M. Donnat. p. 291

Représentation des intérêts de l'Union française au sein du conseil supérieur de la marine marchande. — Rapport par M. Schmitt..... p. 291

Détachement du territoire du Gabon de l'Afrique équatoriale française avec accord de l'autonomie administrative, économique et financière. — Proposition de résolution de M. Sousatte..... p. 291

Suppression du monopole du pavillon dans les relations maritimes entre la métropole et l'Algérie. — Introduction d'urgence d'aménagements équitables dans le monopole d'exploitation de transports maritimes entre les deux pays. — Rapport par M. J.-P. Comiti.. p. 293
Annexe au rapport par M. Comiti. p. 294

Application de la Constitution en ce qui concerne les attributions de l'assemblée de l'Union française. — Rapport par M. Jacques Mitterrand ..... p. 294

Application aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion de la législation métropolitaine relative au fermage et au métayage. — Demande d'avis..... p. 295

Création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant de la France d'outre-mer. — Autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget général pour l'exercice 1948. — Demande d'avis..... p. 296

Création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer. — Demande d'avis.. p. 296

Application aux travailleurs des professions agricoles des départements d'outre-mer des dispositions législatives relatives aux congés payés. — Demande d'avis..... p. 304

Continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les établissements français de l'Inde par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry. — Proposition..... p. 303

Réalisation dans les territoires d'outre-mer d'une ou plusieurs expériences « d'éducation de base ». — Proposition de M. Paul Catrice.. p. 303

Fixation des conditions dans lesquelles les ressortissants des territoires d'outre-mer exerceront leurs droits de citoyens. — Proposition de M. Darlan..... p. 303

Extension aux nouveaux départements d'outre-mer de l'application des statuts des agents généraux d'assurances. — Rapport par M. Razac p. 304

Réglementation au Cameroun des loyers et des locaux d'habitation. — Rapport par M. Alfred Bour ..... p. 305

Libération d'urgence des emprisonnés politiques arrêtés lors des élections à l'Assemblée algérienne des 4 et 11 avril. — Rapport par M. Thévenin ..... p. 306

Modification des modalités de payement des pensions de toute nature dans les territoires d'outre-mer à franc C.F.A. et C.F.P. — Proposition de M. Bichon ..... p. 306

Reconnaissance de la personnalité morale des collectivités autochtones, organisation administrative des villages et cantons, création de conseils administratifs et de conseils de collectivités dans les territoires d'Afrique Noire. — Proposition de résolution de M. Jousselin ..... p. 307

Modification de l'article 30 du règlement de l'Assemblée de l'Union française. — Proposition de résolution de M. Alphonse Juge..... p. 308

Création dans les territoires relevant de la France d'outre-mer d'un service de l'état-civil. — Rapport par M. Jean Curabet ..... p. 309

Fourniture aux producteurs agricoles de la Réunion du maïs de semence. — Rapport par M. Duqueroix ..... p. 309

Suppression de l'impôt de capitation dans le cadre de l'autonomie financière des territoires d'outre-mer. — Proposition de résolution de M. G. d'Arboussier ..... p. 309

Réorganisation de collectivités locales et des conseils de district à Madagascar (archipel des Comores excepté). — Proposition de résolution de M. Vendenboomgaerde. p. 310

Création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. — Autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget général pour l'exercice 1948. — Rapport par M. Alfred Jacobson ..... p. 311

Extension aux territoires d'outre-mer de la loi du 2 février 1948 rétablissant la liberté du commerce de l'or sur le territoire français. — Etablissement de la liberté du commerce de l'or en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun. — Rapport par M. d'Arboussier ..... p. 314

Aide à la population polatoise. — Proposition de M. Camprasse..... p. 316

Organisation et composition du haut conseil de l'Union française. — Demande d'avis ..... p. 317

Représentation des intérêts commerciaux, industriels et agricoles au Cameroun. — Demande d'avis.... p. 317

Répression des discriminations raciales dans l'Union française. — Proposition de résolution de M. Gabriel d'Arboussier ..... p. 319

Equitable répartition des navires au long cours desservant les territoires côtiers de l'Afrique occidentale française ou de l'Afrique équatoriale française, y compris le Togo et le Cameroun, et du fret entre tous les exportateurs d'un même territoire. — Proposition de résolution de M. Emile Derlin Zinsou ..... p. 319

Complément à la composition du comité de contrôle du fonds d'encouragement à la production textile. — Proposition de résolution de M. Le Brun Kéris ..... p. 320

Secours aux sinistrés des cyclones et inondations du 25 au 28 janvier et du 14 mars 1948 en Nouvelle-Calédonie, de la réparation totale des dommages. — Proposition de M. Maurice Bichon ..... p. 320

Réorganisation de l'enseignement dans les territoires d'outre-mer et organisation d'un conseil supérieur des affaires culturelles. — Proposition de résolution de Mlle Le Ber ..... p. 320

Feuille 11.

Réorganisation de l'enseignement dans les territoires d'outre-mer et organisation d'un conseil supérieur des affaires culturelles. — Proposition de résolution de Mlle Le Ber (*suite*)..... p. 321

Amélioration du ravitaillement des populations des départements créés par la loi du 19 mars 1946. — Proposition de résolution Cazelles. p. 321

Demande d'invalidation formulée contre l'élection de M. Di Ould Zein. — Rapport par M. François Schleiter ..... p. 322

Abrogation de l'article 4 et de certaines dispositions de l'article 5 du décret du 7 août 1944 instituant des syndicats professionnels en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun, au Togo et en Côte française des Somalis. — Proposition de résolution de M. Carroué..... p. 322

Liberté de la presse et de réunion à Madagascar. — Abrogation du décret n° 47-1892 du 26 septembre 1947. — Proposition de résolution de M. Raymond Lombardo..... p. 323

Protection de la santé publique dans les établissements français de l'Océanie. — Rapport par M. Borrey. p. 323

Réorganisation du régime de l'émission à Madagascar. — Demande d'avis. p. 325

Application aux départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française de la législation métropolitaine relative au fermage et métayage. — Rapport par M. Vauthier..... p. 326

Annexes ..... p. 327

Exercice de la médecine par les médecins, pharmaciens et sages-femmes africains. — Transformation de l'école de médecine de Dakar en faculté. — Proposition de Momo Touré..... p. 328

Réception par l'Assemblée de l'Union française d'informations sur les travaux de la commission consultative permanente franco-britannique pour les affaires togolaises et consultation de cette assemblée, pour avis, avant toute décision gouvernementale concernant ces affaires. — Proposition de M. Bidet ..... p. 329

Réglementation au Cameroun des loyers des locaux d'habitation. — Rapport supplémentaire par M. Alfred Bour ..... p. 329

Organisation générale de la défense nationale. — Rapport par M. Laurent-Eynac ..... p. 330

Organisation des forces armées. — Rapport par M. Schmitt..... p. 333

Régularisation de la situation militaire des médecins sortant des écoles de médecine de Dakar, Tananarive et Pondichéry, appelés sous les drapeaux, en leur permettant d'accéder au grade de médecin auxiliaire. — Rapport par M. Louis Delmas ..... p. 335

Mise du personnel enseignant exerçant dans les groupes de territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, et dans les territoires du Togo et du Cameroun sous la seule autorité administrative des directeurs et chefs de service de l'enseignement intéressés. — Rapport par Mlle Lafon..... p. 336

Orientation et recrutement des techniciens destinés à coopérer à la réalisation du plan de développement social et économique des territoires d'outre-mer par un organisme qualifié. — Rapport par M. Sylvestre..... p. 336

Extension du régime métropolitain des prestations familiales aux quatre départements d'outre-mer. — Rapport par M. Vauthier..... p. 336

Réception par les territoires de l'Union française des médicaments nécessaires à la santé publique. — Réformes urgentes permettant un ravitaillement rapide et convenable des territoires d'outre-mer en médicaments, objets de pansement et matériel sanitaire. — Rapport par M. Touré..... p. 338

Abrogation du décret du 20 mars 1937 et amnistie de toutes les peines prononcées en application de ce décret. — Deuxième rapport par M. Pierre Corval..... p. 339

Soumission pour avis à l'Assemblée de l'Union française, préalablement à toute ratification par le Parlement, du texte du pacte bilatéral franco-américain pour l'application du plan Marshall. — Proposition de Mlle Germaine Autissier. p. 340

Ratification de l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre le Gouvernement de la République française et les Etats-Unis d'Amérique. — Demande d'avis ..... p. 340

Conversion de certaines demandes de séparation de corps en demande en divorce. — Adaptation aux territoires d'outre-mer autres que l'Indochine de la loi du 18 mars 1946 modifiée par la loi du 11 août 1947. — Demande d'avis..... p. 345

Exclusion de Dakar et de la presqu'île du Cap-Vert de la zone d'endémicité amarile. — Proposition..... p. 345

Institution des commissions paritaires administratives et des comités techniques paritaires auprès des directeurs et chefs de service de l'enseignement des groupes du territoire de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, et des territoires du Togo et du Cameroun. — Rapport par M. Gaston Donnat..... p. 346

Placement de l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale. — Rapport par M. Kemajou..... p. 347

Annexe ..... p. 348

Danger d'une orientation exclusive vers les Etats-Unis de l'économie et du commerce des pays et territoires de l'Union française. — Proposition de Mlle Germaine Autissier. p. 348

Création d'un office de l'habitat rural pour l'Afrique équatoriale française. — Proposition de résolution de M. Sousatte..... p. 349

Transformation des sociétés indigènes de prévoyance de l'Afrique équatoriale française en sociétés coopératives de consommation, de production ou de construction et des fonds communs de ces sociétés en une société de crédit coopératif. — Proposition de M. Sousatte ..... p. 350

Reconnaissance des droits fonciers et forestiers aux autochtones de l'Afrique équatoriale française. — Proposition de résolution de M. Sousatte..... p. 350

Création à l'école nationale de la France d'outre-mer d'une section des inspecteurs du travail et des affaires sociales et développement dans cette école de l'enseignement social. — Proposition de M. Paul Catrice..... p. 350

Accord du bénéfice du statut des vétérinaires du cadre général aux vétérinaires africains exerçant les mêmes fonctions que les Européens. — Proposition de M. Boubou Hama..... p. 352

Accord aux territoires d'outre-mer de la zone C. F. A. des devises étrangères nécessaires à l'exécution de leur programme d'équipement et de leurs besoins essentiels. — Proposition de M. Lhuillier..... p. 352

Feuille 12.

Accord aux territoires d'outre-mer de la zone C. F. A. des devises étrangères nécessaires à l'exécution de leur programme d'équipement et de leurs besoins essentiels. — Proposition de M. Lhuillier (*suite*) ..... p. 353

Modification du décret n° 48-1800 du 10 mai 1948 instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires de façon à assurer la représentation de l'Union française dans cette commission. — Rapport par M. Michard-Pellissier. p. 353

Création en Guinée française des stations expérimentales pour la culture du riz et apport aux autochtones de l'aide financière permettant d'intensifier la culture des oléagineux en Afrique noire. — Rapport par M. Lhuillier..... p. 353

Accord aux départements et territoires d'outre-mer d'un pourcentage normal d'attributions dans la répartition des apports du plan Marshall. — Proposition de M. Antonini... p. 355

Modification du projet de loi concernant le financement des travaux du plan relatif aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française et portant autorisation de dépenses et ouverture de crédits pour l'exercice 1948. — Vote d'urgence de ce projet de loi. — Proposition de M. Jacobson..... p. 000

Recrutement des forces armées. — Rapport par M. Levy..... p. 355

Désignation d'un mission d'information pour se rendre à Madagascar. — Rapport par M. Georges Boussenot ..... p. 357

Fixation du régime électoral, de la composition, du fonctionnement et de la compétence des conseils généraux des territoires de l'Afrique française. — Organisation dans les territoires d'outre-mer des assemblées locales. — Institution d'une assemblée représentative territoriale en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. — Rapport par M. Gabriel d'Arboussier..... p. 358

Rapatriement des travailleurs indochinois volontaires ou requis en France. — Rapport par M. Paul Catrice ..... p. 373

Demande d'invalidation de l'élection de M. Dould Zein. — Avis..... p. 375

Transfert au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, des attributions précédemment dévolues au ministre de la France d'outre-mer en ce qui concerne la délivrance, le renouvellement et le retrait des brevets et des licences ainsi que l'organisation du service médical du personnel navigant de l'aéronautique civile dans les territoires d'outre-mer de l'Union française. — Proposition ..... p. 375

Abrogation du décret du 25 novembre 1947 qui reporte à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine. — Rapport par M. Joseph Begarra ..... p. 375

Apport au service technique de la Guinée française de toutes améliorations utiles permettant de favoriser l'élevage. — Rapport par M. Saidou Djermakoye..... p. 376

Institution des centres de culture locale dans les pays d'outre-mer. — Proposition de résolution de M. Jousselin ..... p. 377

Complément à l'article 72 du règlement. — Proposition de résolution de M. Cl. Delorme..... p. 378

Accord aux sinistrés des cyclones et inondations du 25 au 28 janvier et du 14 mars 1948 en Nouvelle-Calédonie de la réparation totale des dommages. — Rapport par M. Jean Curabet ..... p. 378

Application aux travailleurs des professions agricoles des départements d'outre-mer des dispositions législatives relatives aux congés payés. — Rapport par M. Hippolyte Piot. p. 379

Durée du service actif dans les forces armées. — Rapport par M. Savary. p. 379

Création d'un institut national d'agronomie tropicale. — Rapport par M. L'Huillier..... p. 379

Organisation et composition du haut conseil de l'Union française. — Rapport par M. Paul Alduy..... p. 381

Continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les établissements français de l'Inde par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry. — Rapport par M. Borrey. p. 382

Organisation et composition du haut conseil de l'Union française. — Rapport par M. Rosenfeld..... p. 383

Obtention de la participation de la métropole aux dépenses de réfection du réseau routier de l'Est algérien. — Rapport par M. Themia..... p. 384

Feuille 13.

Obtention de la participation de la métropole aux dépenses de réfection du réseau routier de l'Est-Algérien. — Rapport par M. Themia (*suite*)..... p. 385

Complément à la composition du comité de contrôle du fonds d'encouragement à la production textile. — Rapport par M. Le Brun-Keris ..... p. 385

Modification dans les territoires du Cameroun et de la Guinée de la composition de l'organisme de répartition des bananes fraîches et de la répartition entre les groupements du tonnage disponible sur chaque navire. — Rapport par M. Egretaud..... p. 387

Equipement de l'économie agricole de l'Algérie de matériel agricole. — Rapport par M. Rosfelder..... p. 388

Application aux territoires de la France d'outre-mer autres que l'Indochine des dispositions de l'acte dit loi du 22 septembre 1942 relatif aux effets du mariage quant aux droits et aux devoirs des époux, validé par l'ordonnance du 9 octobre 1945. — Demande d'avis ..... p. 389

Auteurs des propositions adoptées par l'Assemblée de l'Union française. — Information de la suite donnée par l'Assemblée nationale et par le Gouvernement à ces propositions. — Proposition de résolution de M. Georges Boussenot. p. 390

Création d'un institut de recherche, d'hygiène et de médecine tropicale. — Proposition de résolution de M. Borrey..... p. 390

Création des communes de moyen exercice en Mauritanie par le haut commissaire de la République en Afrique occidentale française. — Proposition de M. Di Ould Zein..... p. 391

Promotion du développement économique de la Mauritanie par le développement des ressources existantes, la prospection du sous-sol et la dotation d'un débouché portuaire. — Proposition de M. Di Ould Zein..... p. 392

Création en Mauritanie d'un institut d'études musulmanes en vue de former des magistrats musulmans susceptibles d'appliquer la législation musulmane dans les territoires d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française. — Proposition de M. Di Ould Zein..... p. 392

Revalorisation de la situation du corps des vétérinaires africains par une large intégration de ces derniers dans le cadre général et par la reconstruction rapide de l'école africaine de médecine vétérinaire. — Proposition de M. Lapart..... p. 393

Régime électoral, composition et compétence d'une assemblée représentative territoriale dans les établissements français de l'Océanie. — Rapport par M. Cortinchi..... p. 394

Meilleure répartition des subventions du fonds d'encouragement à la production textile. — Proposition de M. Georges Le Brun-Keris.... p. 399

Disjonction dans le projet de loi n° 4167 des dispositions concernant les crédits destinés à l'exécution des plans de développement économique et social des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française (art. 7 et 8) des dispositions portant création d'un fonds d'investissement pour lesdits quatre départements dits F. I. D. O. M. (art. 1 à 6). — Proposition de M. Jacobson..... p. [illegible]

Fixation des cadres et effectifs des armées. — Rapport par M. Emile Vivier ..... p. [illegible]

Amélioration du ravitaillement des populations des départements créés par la loi du 19 mars 1946 par des mesures destinées à encourager la culture vivrière. — Demande d'avis ..... p. [illegible]

Représentation des intérêts commerciaux industriels et agricoles au Cameroun. — Rapport par M. Giard ..... p. [illegible]

Réception par l'Assemblée de l'Union française d'informations sur les travaux de la commission consultative permanente franco-britannique pour les affaires togolaises et consultation pour avis de cette assemblée avant toute décision gouvernementale concernant ces affaires. — Rapport par M. J. Savi de Tové..... p. [illegible]

Abrogation de l'article 4 et de certaines dispositions de l'article 5 du décret du 7 août 1944 instituant des syndicats professionnels en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun, au Togo et en Côte française des Somalis. — Rapport par M. Chassiot..... p. [illegible]

Equitable répartition des navires de long cours desservant les territoires côtiers de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française, Togo et Cameroun compris, et du fret entre tous les exportateurs d'un même territoire. — Rapport par M. Th. Thémia ..... p. [illegible]

Modification des modalités de payement des pensions de toute nature dans les territoires d'outre-mer à franc C. F. A. et C. F. P. — Rapport par M. Razac ..... p. [illegible]

Disjonction, dans le projet de loi n° 4167, des dispositions concernant les crédits destinés à l'exécution des plans de développement économique et social des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française (art. 7 et 8), des dispositions portant création d'un fonds d'investissement pour lesdits quatre départements dits F. I. D. O. M. (art. 1er à 6). — Rapport par M. Alfred Jacobson... p. [illegible]

Continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les établissements français de l'Inde par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry. — Avis par Mlle Le Ber.. p 407

Equipement de l'économie agricole de l'Algérie de matériel agricole. — Avis par M. D. Cianfarani..... p. 407

Modification de l'article 30 du règlement. — Rapport par M. Vandenboomgaerde ..... p. 410

Réception par l'Assemblée de l'Union française d'une documentation officielle sur la création, l'organisation et la mise en train de la commission internationale dénommée « commission du Pacifique Sud ». — Proposition de M. A. Bidet.... p. 411

Organisation des collectivités locales à Madagascar. — Proposition de résolution de M. Lapart..... p. 412

Réorganisation au Cameroun de la justice de droit français. — Modification du décret n° 47-2200 du 28 novembre 1947. — Proposition de résolution de M. Antoine Giard. p. 413

Fixation du régime électoral, de la composition, du fonctionnement et de la compétence du conseil général de la Côte française des Somalis. — Rapport par Mme Aulissier..... p. 414

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES

Services extérieurs.

Par arrêtés du 19 janvier 1949:

Ont été nommés chefs de centre de classe exceptionnelle et titularisés dans le grade correspondant:

A Grenoble-Télégraphe et téléphone: M. Guynet, inspecteur à Bourges.

Sur place:

M. Danzart, chef de centre hors classe à Saint-Etienne-Télégraphe et téléphone.

M. Bonnerie, chef de centre hors classe à Montpellier-Télégraphe et téléphone.

Ont été mutés:

A Rouen-Services télégraphiques et téléphoniques: M. Bruyère, ingénieur à Paris-Direction du matériel de transport.

A Paris-Direction du matériel de transport: M. Halpern, ingénieur à Châlons-sur-Marne-Services postaux.

A Rueil-Malmaison: M. Bouin, chef de centre de 1re classe à Alençon-Télégraphe et téléphone.

A Paris-75: M. Courtas, receveur de 2e classe à Trouville.

VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret portant nomination de magistrats.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 1949: page 834, 3e colonne, décret du 20 janvier 1949 portant nomination de magistrats, 3e paragraphe, au lieu de: « ... président de chambre à la cour d'appel de Nîmes, M. Gout... », lire: « ... président de chambre à la cour d'appel de Nîmes, sur sa demande, M. Gout... »; 4e paragraphe, au lieu de: « ... en remplacement de M. Brissaud, qui est nommé président de chambre à la cour d'appel de Rabat », lire: « ... en remplacement de M. Brissaud, qui est nommé président de chambre à la cour d'appel de Grenoble »; 5e paragraphe, au lieu de: « ... président de chambre à la cour d'appel de Grenoble, M. Brissaud... », lire: « président de chambre à la cour d'appel de Grenoble, sur sa demande, M. Brissaud... ».

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Régime de rémunération applicable aux agents contractuels de l'administration des postes, télégraphes et téléphones utilisés au service des câbles sous-marins ou à la direction des services radioélectriques.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones), le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu l'article 5 du décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 susvisé, les nouveaux salaires des ingénieurs contractuels utilisés au service des câbles sous-marins ou à la direction des services radioélectriques sont fixés ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 1948:

SALAIRES DE BASE actuels.	NOUVEAUX SALAIRES
francs.	francs.
Ingénieurs en chef.	
210.000	720.000
195.000	670.000
180.000	620.000
Ingénieurs.	
150.000	570.000
»	510.000
126.000	460.000
105.000	380.000
84.000	320.000
Ingénieurs des travaux.	
126.000	400.000
117.000	375.000
108.000	355.000
99.000	330.000
90.000	305.000
81.000	280.000
72.000	255.000
63.000	230.000
54.000	210.000
45.000	190.000

Art. 2. — Les agents visés à l'article 1er bénéficient de l'indemnité de résidence et, éventuellement, du supplément familial de traitement et des prestations familiales.

Les ingénieurs contractuels en fonctions à bord de navires câbliers perçoivent en outre les indemnités spéciales prévues par les textes en vigueur en faveur des personnels administratifs titulaires en service sur ces bâtiments.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1949.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),
EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),
JEAN BIONDI.

Nouveaux traitements des fonctionnaires des services extérieurs du ministère des finances et des affaires économiques (Trésor, contributions directes, enregistrement, domaines et timbre, contributions indirectes, cadastre).

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche de reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 48-355 du 29 février 1948 portant attribution d'un complément provisoire de traitement ou de solde aux fonctionnaires ou agents de l'Etat;

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu les arrêtés du 20 novembre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires des services extérieurs du ministère des finances et des affaires économiques (Trésor, contributions directes, enregistrement, domaines et timbre, contributions indirectes, cadastre),

Arrêtent:

Art. 1er. — Les arrêtés du 20 novembre 1948 susvisés fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires des services extérieurs du ministère des finances et des affaires économiques sont complétés ainsi qu'il suit:

Agents et agents principaux de recouvrement des services extérieurs du Trésor, agents et agents principaux de constatation ou d'assiette des hypothèques, de l'enregistrement, des douanes, du cadastre, des contributions indirectes et des contributions directes.

EMPLOIS	GRADES et échelons.	TRAITEMENTS de base 1945.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	NOUVEAUX traitements.
		francs.		francs.	francs.
Agent principal.....	5e échelon...	81.000	250	33.925	240.000
	4e échelon...	75.000	238	31.050	220.000
	3e échelon...	69.000	226	31.425	208.500
	2e échelon...	64.500	214	28.500	198.000
	1er échelon...	60.000	202	25.375	188.000
Agent	5e échelon...	55.500	190	23.100	176.500
	4e échelon...	51.000	178	20.175	167.500
	3e échelon...	48.000	166	17.175	159.500
	2e échelon...	45.000	153	13.875	150.500
	1er échelon...	42.000	140	11.250	139.000

A titre transitoire, les commis intégrés dans les nouveaux cadres d'agents de constatation ou d'assiette ou d'agents de recouvrement et en possession depuis plus d'un an de l'échelon de traitement de 42.000 ou 45.000 F, recevront les traitements ci-après:

1° Echelon de 42.000 F: indice 153; majoration de reclassement correspondante 16.125; nouveau traitement 143.500 F;

2° Echelon de 45.000 F: indice 166; majoration de reclassement correspondante 18.675; nouveau traitement 155.000 F.

Art. 2. — En attendant l'intervention des statuts particuliers prévus par la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, la durée minimum du temps passé dans chacun des échelons des emplois visés à l'article précédent est fixée à deux ans.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1949.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),
JEAN BIONDI.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision du 21 janvier 1949, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées, le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

BATAILLON DE MARCHE N° 4 (1re D. M. I.).
Cette citation annule la citation objet de la décision n° 886 du 28 juin 1945.

BATAILLON DE MARCHE N° 11 (1re D. M. I.).
Cette citation annule la citation objet de la décision n° 886 du 28 juin 1945.

BATAILLON D'INFANTERIE DE MARINE ET DU PACIFIQUE

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par décision du 21 janvier 1949, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées, le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

Pour services de guerre exceptionnels.

ADELINE (Henri-Marie-Charles), général de brigade.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la guerre avec palme.

Par décision du 21 janvier 1949, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

1er BATAILLON DU 1er REGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS

2e BATAILLON DE MARCHE DU 5e REGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS

2e REGIMENT DE SPAHIS MAROCAINS
Cette citation annule la citation à l'ordre du corps d'armée accordée au chef d'escadrons de La Croix de Castries, officier supérieur, à l'occasion des mêmes faits par ordre général n° 167 en date du 3 avril 1948.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Nomination des correcteurs pour le concours d'admission de 1949 à l'école polytechnique.

Par arrêté du 15 janvier 1949, sont nommés correcteurs titulaires et correcteurs suppléants des compositions pour l'admission à l'école polytechnique, en 1949, pour les matières suivantes:

Mathématiques (première composition). — Correcteur titulaire: M. Ferrieu; correcteur suppléant: M. Bolion.

Mathématiques (deuxième composition). — Correcteur titulaire: M. Courtand; correcteur suppléant: M. Couchet.

Epure de géométrie. — Correcteur titulaire: M. Ramis; correcteur suppléant: M. Pons.

Calcul. — Correcteur titulaire: M. Keromen; correcteur suppléant: M. Fayet.

Physique. — Correcteur titulaire: M. Marchand; correcteur suppléant: M. Gorodetzky.

Chimie. — Correcteur titulaire: M. Ollive; correcteur suppléant: M. Testut.

Dessin graphique. — Correcteur titulaire: M. Bernanose; correcteur suppléant: M. Lambla.

Dessin d'imitation. — Correcteur titulaire: M. Jérôme; correcteur suppléant: M. Jean Julien.

Première composition française. — Correcteurs titulaires: MM. Lebailly, Maugis; correcteur suppléant: M. Cauet.

Deuxième composition française. — Correcteurs titulaires: MM. Van Daele, Vial; correcteur suppléant: M. Logié.

Langue allemande. — Correcteur titulaire: M. Bouchez; correcteur suppléant: M. Mersiol.

Langue anglaise. — Correcteur titulaire: M. Novion; correcteur suppléant: M. Nigot.

Langue italienne. — Correcteur titulaire: M. Camugli.

Langue espagnole. — Correcteur titulaire: M. Collet.

M. Novion est nommé président du jury des correcteurs de langues vivantes.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret n° 48-1972 tendant à fixer les taux des allocations de logement et les primes d'aménagement et de déménagement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 décembre 1948: page 12722, 2e colonne, article 5, au lieu de: « ...dans les conditions prévues à l'article 7 du décret n° 48-1971 du 30 décembre 1948... », lire: « ...dans les conditions prévues à l'article 8 du décret n° 48-1971 du 30 décembre 1948... ».

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 21 janvier 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « Moteur NWG 5/63 à courant alternatif à rotor à cage », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, à Belfort.

Les usagers ne pourront utiliser cet appareil que s'il satisfait à la condition suivante: le jeu diamétral entre l'arbre et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm.

Par arrêté en date du 21 janvier 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « Rhéostat de démarrage type TRG-6 M », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, à Belfort.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'axe de commande et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° L'écartement entre les deux parties de la jauge d'huile ne devra pas dépasser 0,5 mm.

Les usagers devront vérifier à la mise en service du rhéostat et ensuite au moins une fois par an que le thermostat provoque le déclenchement du disjoncteur lorsque l'huile atteint une température au plus égale à 140 degrés.

Ces appareils devront être placés en aval et à proximité d'un sectionneur, et une plaque indicatrice très apparente, fixée sur leur carter, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant au sectionneur avant de les ouvrir.

Par arrêté en date du 22 janvier 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses, le « Transformateur 40 KVA, type TN 322 modifié », construit par la Société Oerlikon, 15, rue de Milan, à Paris.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont à la condition suivante:

Les entrées de câble devront être d'un type agréé; elles devront faire avec les boîtes à câble un joint d'au moins 25 mm de largeur et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur de ces boîtes.

Approbation du projet de plan comptable présenté par les mines domaniales de potasse d'Alsace.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 janvier 1949: page 866, sous la rubrique Ministère de l'industrie et du commerce, et page 882, 1re colonne, au lieu de: « Abrogation du projet de plan comptable présenté par les mines domaniales de potasse d'Alsace », lire: « Approbation du projet... ».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Enseignement du premier degré.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 septembre 1948: page 9339, 2e colonne, pour le détachement de M. Albe (Henri), au lieu de: « 15 octobre 1946 comme date d'effet du détachement », lire: « 15 octobre 1945 ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Sections professionnelles de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales.

Par arrêté en date du 21 janvier 1949, ont été approuvés et enregistrés les statuts de la section professionnelle des experts comptables et des comptables agréés sous le n° 75-L-14.

Salaires des employés de la Bourse.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 novembre 1948: page 11240, 2e colonne, après la 25e ligne, ajouter: « Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives de travail ».

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Tableau d'avancement (services extérieurs).

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 novembre 1948:

Page 11660, 2e colonne, 76e ligne, au lieu de: « Mme Lecas », lire: « Mme Leca ».

PROMOTIONS

Page 11661, 3e colonne, 59e ligne, au lieu de: « Mme Lecas », lire: « Mme Leca »; 62e ligne, au lieu de: « M. Hugonnec », lire: « M. Hugonnenc »; 72e ligne, au lieu de: « Mme Sayard », lire: « Mme Saymard »; 75e ligne, au lieu de: « Mme Michelle », lire: « Mme Michel ».

Page 11662, 1re colonne, 7e ligne, au lieu de: « M. Barrault (Auguste), du service interdépartemental de Nantes », lire: « M. Barrault (Auguste), du service interdépartemental de Paris »; 22e ligne, au lieu de: « Agents de service de 3e classe », lire: « Agents de service de 2e classe ».

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 25 janvier 1949.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Demande d'arbitrage de la commission de l'éducation nationale sur l'avis défavorable donné par le président du conseil sur la demande de discussion d'urgence du rapport supplémentaire fait par ladite commission sur la proposition de loi de Mme Lempereur et plusieurs de ses collègues tendant à permettre la titularisation des instituteurs et institutrices intérimaires ayant quatre ans de service sans entraîner la nomination définitive à un poste. (Nos 119-832-5819-5995. — M. Doyen, rapporteur.)

3. — Discussion des conclusions du rapport du 7e bureau sur les opérations électorales du département de la Réunion. (M. Ninine, rapporteur.)

4. — Suite de la discussion du projet de loi sur les publications destinées à la jeunesse. (Nos 3838-5305-5813-6096. — M. Gosset, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi relatif aux pouvoirs des préfets et à la déconcentration administrative. (Nos 3705-6122. — M. Dreyfus Schmidt, rapporteur.)

6. — Discussion: I. — Du projet de loi et de la lettre rectificative au projet de loi concernant l'assurance des marins de commerce et de la pêche contre les pertes d'équipements par suite d'événements de mer; II. — De la proposition de loi de M. Pierrard et plusieurs de ses collègues tendant à la revalorisation des indemnités d'assurances dues aux inscrits maritimes pour pertes d'équipement par suite d'événements de mer. (Nos 1315-869-1066-3854-5582-5816. — M. Cance, rapporteur.)

7. — Discussion: 1° de la proposition de loi de M. Jacques Bardoux et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi du 4 septembre 1947 sur la domiciliation obligatoire des lettres de change et des billets à ordre; 2° de la proposition de résolution de M. Theetten tendant à inviter le Gouvernement à modifier la domiciliation obligatoire des lettres de change et des billets à ordre. (Nos 3528-4176-5180-5771. — M. Chautard, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de loi de M. Emile Halbout portant élévation du plafond fixé à l'article 4 de la loi no 46-2389 du 28 octobre 1946, pour les indemnités afférentes aux biens meubles, d'usage courant ou familial. (Nos 5594-5883. — M. Emile Halbout, rapporteur.)

9. — Discussion des propositions de loi: 1° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 1er de la loi du 20 juillet 1895 relatif aux placements des fonds des caisses d'épargne; 2° de M. Paumier et plusieurs de ses collègues autorisant les caisses d'épargne à prêter une partie de leurs fonds à des collectivités et établissements publics et à des particuliers sous forme de prêts hypothécaires. (Nos 2648-3990-5200. — M. Gabelle, rapporteur.)

A dix-sept heures trente (au cours d'une suspension de séance). — RÉUNION DANS LES BUREAUX

Nomination de quatre commissions de dix membres chargées d'examiner quatre demandes en autorisation de poursuites contre quatre membres de l'Assemblée. (Nos 5938-5939-6020-6056.)

Séance du mardi 25 janvier 1949.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

Galeries. — Depuis M. Lamine Debaghine, jusques et y compris M. Le Bail.

Tribunes. — Depuis M. Beugniez, jusques et y compris M. Boccagny.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 25 janvier 1949.

No 4081. — Rapport par Mlle Dienesch, au nom de la commission de l'éducation nationale, sur la proposition de loi tendant à l'abrogation de l'article 27 de la loi du 15 avril 1943 relative à l'application des lois sur la fréquentation scolaire pour les pupilles de l'assistance publique.

No 6076. — Proposition de résolution de M. Serre tendant à inviter le Gouvernement à saisir l'assemblée algérienne d'un projet de décision permettant aux propriétaires de titres d'emprunts à long terme émis par le gouvernement général de l'Algérie d'obtenir l'échange de ces titres contre des rentes viagères spéciales de la caisse autonome d'amortissement à capital aliéné (renvoyée à la commission de l'intérieur).

No 6078. — Proposition de résolution de M. Waldeck Rochet tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures visant à garantir un écoulement normal des produits agricoles à des prix raisonnables et stables, à réduire l'écart entre les prix à la production et à la consommation, à diminuer les prix des produits industriels et à limiter les impôts agricoles de l'année 1949 au niveau de ceux de 1948 (renvoyée à la commission de l'agriculture).

No 6081. — Proposition de loi formulée par M. Bernard Lafay et transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à étendre la compétence de la cour des comptes à la vérification de la comptabilité des caisses de sécurité sociale (renvoyée à la commission des finances).

No 6089. — Proposition de résolution de M. Jacques Bardoux tendant à inviter le Gouvernement à modifier le texte du décret du 4 juin 1948 sur les tarifs des huissiers (renvoyée à la commission de la justice).

No 6090. — Proposition de loi formulée par M. Cozzano et transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant: 1° à supprimer la caisse locale de retraite de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Togo et du Cameroun; 2° à affilier tout le personnel autochtone à la caisse intercoloniale de retraite (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

No 6093. — Proposition de loi de M. Segelle tendant à modifier les dispositions de la loi no 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (renvoyée à la commission du travail).

No 6095. — Proposition de résolution de M. Palewski tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux vieux travailleurs salariés et aux économiquement faibles une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs ferroviaires appliqués par la Société nationale des chemins de fer français (renvoyée à la commission des moyens de communication).

No 6101. — Proposition de résolution de M. Triboulet tendant à inviter le Gouvernement à obtenir pour les étudiants à l'université de Paris une réduction de 50 p. 100 sur les transports de la région parisienne (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

No 6112. — Rapport par M. Siefridt, au nom de la commission de la reconstruction, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mieux développer le régime des prêts des crédits immobiliers.

No 6113. — Rapport par M. Jacques Duclos, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour la couverture des dépenses entraînées par la tenue à Paris de la 3e session de l'organisation des Nations unies.

No 6116. — Proposition de résolution de M. Marcel Hamon tendant à inviter le Gouvernement à activer le payement aux inscrits maritimes de leur nouvelle pension (renvoyée à la commission de la marine marchande).

No 6117 (1). — Proposition de résolution de M. Brault tendant à inviter le Gouvernement à reprendre entièrement à sa charge le collège technique de Beauvais, cette ville ne pouvant continuer à faire face aux importantes dépenses que lui crée la marche de l'établissement (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

No 6118. — Proposition de résolution de M. Dominjon tendant à inviter le Gouvernement à prévoir des mesures de compensation à l'augmentation des loyers pour certaines catégories de locataires et occupants, et à modifier certains points de détail des décrets d'application de la loi no 48-1360 du 1er septembre 1948 (renvoyée à la commission de la justice).

No 6120 (1). — Rapport, par M. Montillot, au nom de la commission chargée d'examiner deux demandes en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée.

No 6122. — Rapport, par M. Dreyfus-Schmidt, au nom de la commission de la réforme administrative, sur le projet de loi relatif aux pouvoirs des préfets et à la déconcentration administrative.

No 6133. — Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier les accords relatifs à la sécurité sociale intervenus le 12 octobre 1948 entre la France et la Tchécoslovaquie (renvoyé à la commission du travail).

No 6134. — Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention no 63 concernant les statistiques des salaires et des heures de travail, adoptée par la conférence internationale du travail dans la 24e session tenue à Genève du 2 au 22 juin 1938 (renvoyée à la commission du travail).

N° 6135. — Projet de loi tendant à modifier la loi du 31 juillet 1879 relative à l'exécution de la fabrication des monnaies par voie de régie administrative sous l'autorité du ministre des finances (renvoyé à la commission des finances).

N° 6136. — Projet de loi portant approbation du compte définitif des recettes et dépenses du budget local de la Réunion (exercice 1946) (renvoyé à la commission des finances).

N° 6137. — Projet de loi relatif à la taxe de péage que la chambre de commerce de Rennes est autorisée à percevoir dans le port de Redon (renvoyé à la commission des moyens de communication).

N° 6138. — Projet de loi portant modification au tableau annexe de la loi du 18 juillet 1895 concernant la détermination et la conservation des postes électrosémaphoriques (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 6139. — Proposition de loi de M. Michel tendant à réserver au Parlement la fixation de taxes intérieures de consommation, notamment la taxe sur les produits pétroliers (renvoyée à la commission des finances).

N° 6143. — Projet de loi portant modification de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (renvoyé à la commission de la justice).

N° 6147. — Rapport, par M. Chautard, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi tendant à fixer un plafond, pendant le premier semestre 1949, aux majorations de loyer résultant de l'application des articles 26 à 34 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 sur les loyers.

N° 6148. — Rapport, par M. Dominjon, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prévoir des mesures de compensation à l'augmentation des loyers pour certaines catégories de locataires et occupants, et à modifier certains points de détail des décrets d'application de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948.

N° 6151. — Proposition de loi de Mme Lempereur tendant à placer les maisons d'enfants de l'Entr'aide française sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 6153 (1). — Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée.

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Election d'un député.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la commission de recensement du département du Rhône (1re circonscription) en date du 22 janvier 1949 que M. Auguste Hugonnier a été élu député du Rhône, en remplacement de Mme Méty, démissionnaire.

M. Hugonnier est appelé à faire partie du 9e bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à quatorze heures trente (local de la commission n° 263):

I. — Audition de M. Jean Monnet, commissaire général au plan, et examen pour avis du projet de loi (n° 5953) portant autorisation des dépenses d'investissement pour l'exercice 1949.

II. — Examen du projet de décret relatif à la réforme du système d'attribution des licences d'importation (M. Catrice, rapporteur).

III. — Communication de M. Mauroux sur la répartition des matières premières et des produits industriels.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à dix heures (local du 8e bureau):

I. — Organisation des travaux de la commission pendant le premier semestre de 1949 et nomination de rapporteurs d'information pour les grandes questions d'actualité.

II. — Rapport d'information de M. Maurice Schumann sur la situation aux Indes et le problème de l'Inde française.

III. — Compte rendu des travaux de la sous-commission du relèvement européen, par M. Pierre-Olivier Lapie, président de la sous-commission.

IV. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 26 janvier 1949 (local de la commission n° 232):

A neuf heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

1° La proposition de résolution (n° 4895) de M. Mouchet (anciens prisonniers devenus travailleurs libres) (en remplacement de M. Vuillaume);

2° La proposition de loi (n° 4905) (déjà examinée par la commission) de M. Le Scielour (assurances sociales en agriculture) (en remplacement de M. Martineau);

3° La proposition de loi (n° 5884) de M. Thoral (achat, vente et transport de l'avoine);

4° La proposition de résolution (n° 5902) de M. Viatte (réforme fiscale et coopératives agricoles) (pour avis seulement);

5° La proposition de loi (n° 5915) de M. Noveau, sénateur (abrogation de la loi du 27 février 1946, payement des fermages);

6° La proposition de loi (n° 5994) de M. Delcos (marché des céréales secondaires);

7° La proposition de résolution (n° 6000) de M. Barel (lutte contre la fourmi d'Argentine);

8° La proposition de résolution (n° 6051) de M. Mazier (crise de production des légumes).

II. — Suite de la revision du statut du fermage et du métayage.

A quatorze heures trente.

I. — Nomination d'un membre du conseil supérieur des alcools (en remplacement de M. Monin).

II. — Désignation de deux commissaires pour faire partie de la sous-commission des boissons (en remplacement de MM. Gadi Abd El Kader et Monin).

III. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

IV. — Suite de l'examen du rapport de M. Garavel sur les propositions de loi (n° 5622) de M. Caillavet et (n° 5667) de M. Ruffe (échange blé-pain).

V. — Examen du rapport de M. Paumier sur:

1° La proposition de résolution (n° 1844) de M. Paumier;

2° La proposition de loi (n° 1932) de M. Paumier;

3° La proposition de loi (n° 2022) de M. Rigal (commissariat à la Sologne).

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Désignation des commissaires chargés de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

II. — Désignation des membres des sous-commissions de l'air, de la marine, de l'armée de terre et de l'armement.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

a) Le projet de loi (n° 6023) tendant au reclassement d'enseignes de vaisseau de 2e classe et officiers de grade correspondant;

b) La proposition de résolution (n° 5910) de M. André Mercier concernant la franchise postale pour les lettres et colis adressés par les vieux travailleurs salariés à leurs enfants sous les drapeaux;

c) La proposition de loi (n° 6077) de M. Pierre Montel tendant à faire bénéficier les militaires de carrière des dispositions sur les mises à la retraite par ancienneté des fonctionnaires.

Rappel des rapports en instance.

IV. — Examen de l'avis du Conseil de la République (n° 6034) sur le projet de loi (n° 2535), adopté par l'Assemblée nationale, relatif au rappel à l'activité des officiers de l'armée de l'air placés en non-activité par suppression d'emploi ou de licenciement de corps (M. Gresa, rapporteur).

V. — Suite de la discussion du rapport de M. Le Troquer sur les projets de loi (nos 1871, 2922, 3164, 4161, 4163, 4164, 4243) et les propositions de loi (nos 1532, 1533, 3652, 3769, 4130, 4134, 4306, 1378, 5019, 5272) sur l'organisation militaire.

VI. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à quatorze heures (local de la commission n° 249):

I. — Suite du rapport de Mme Germaine François sur la proposition de loi (n° 4360) de M. René Arthaud portant statut des personnels hospitaliers.

II. — Questions diverses.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

a) La proposition de résolution (n° 5976) de M. Barrot concernant le règlement par les ministères des sommes dues aux hôpitaux;

b) La proposition de loi de M. Bernard Lafay, sénateur, concernant le B. C. G.

IV. — Eventuellement, rapport de M. Gallet sur le projet de loi (n° 4181) relatif aux établissements privés recevant des mineurs, déficients, caractériels, délinquants ou en danger.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à seize heures (local de la commission n° 207):

I. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Fernand Chevalier, pour:

La proposition de loi (n° 891) de M. Guy Petit relative à la transformation des immeubles en appartements;

La proposition de résolution (n° 2694) de M. René Mayer tendant à étendre à l'Algérie la prime d'encouragement à l'hectare pour la culture du blé.

II. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. d'Aragon, pour:

La proposition de loi (n° 620) de M. Bétolaud tendant à modifier l'ordonnance du 15 juin 1945 concernant les candidats aux services publics empêchés d'y accéder;

La proposition de loi (n° 777) de M. Monin tendant à réprimer la grève des fonctionnaires chargés d'un service de sécurité.

La proposition de loi (n° 997) de M. Mech tendant à modifier l'ordonnance du 19 octobre 1945 concernant les impôts locaux;

La proposition de loi (n° 4669) de M. Kuchn relative aux droits des fonctionnaires résistants ayant fait l'objet de sanctions au titre de l'épuration administrative;

La proposition de loi (n° 5521) de M. Michel relative au montant des emprunts communaux pouvant être autorisés par les préfets ou sous-préfets.

III. — Nomination d'un rapporteur pour avis, en remplacement de M. d'Aragon, pour la proposition de résolution (n° 2291) de Mme Poinso-Chapuis tendant à créer une police féminine spécialisée dans la protection de l'enfance.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour avis, en remplacement de M. Barel, pour le projet de loi (n° 5698) relatif à l'acquisition

de la nationalité française par les originaires des territoires cédés à la France par le traité de paix avec l'Italie.

V. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 6061) de M. Dagain tendant à modifier l'article 18 du statut général des fonctionnaires;

La proposition de résolution (n° 5888) de M. Médecin tendant à faire prendre en charge par le Gouvernement les dépenses d'intérêt général incombant à l'Etat, figurant actuellement dans les budgets communaux;

La proposition de résolution (n° 5937) de M. Palewsky tendant à modifier l'article 3 du décret du 18 décembre 1948 relatif aux limites d'âge des fonctionnaires.

VI. — Examen des rapports de:

M. Mondon, sur la proposition de loi (n° 5871) tendant à relever le prix limite de 50.000 F au-dessus duquel l'aliénation des immeubles des collectivités locales doit obligatoirement avoir lieu par adjudication;

M. Schaff, sur la proposition de loi (n° 3969) de M. Jean-Paul David relative à la réglementation de l'activité des entreprises privées participant au service extérieur des pompes funèbres;

M. Borra, sur l'avis (n° 5504) du Conseil de la République, sur la proposition de loi (n° 941) de M. Dagain relative au sort du traitement des fonctionnaires suspendus de leurs fonctions et réintégrés dans leur emploi.

M. Borra, sur la proposition de loi (n° 5021) de M. Segelle, tendant à abroger l'acte dit loi du 17 juillet 1940 et l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des fonctionnaires révoqués.

M. Borra, sur la résolution de l'Assemblée de l'Union française relative à la réfection du réseau routier de l'Est algérien.

VII. — Suite du rapport de M. Jaquet sur les propositions de loi (n° 272) de Mme Ginollin et (n° 338) de Mme Degrond relatives aux halles centrales de Paris.

VIII. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Proposition de loi (n° 5791) de M. Mondon: article 5 de la loi du 18 avril 1946 sur les baux commerciaux;

Proposition de résolution (n° 5765) de M. Citerne: activité et constitution des sociétés s'occupant des ventes d'appartements;

Proposition de loi (n° 5762) de M. Citerne réprimant la vente spéculative d'immeubles;

Proposition de loi (n° 6060) de M. Joseph Denais freinant les manœuvres spéculatives sur les ventes par appartements;

Proposition de loi (n° 5759) de M. Citerne modifiant la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

Proposition de loi (n° 5814) de M. Joseph Denais abrogeant le paragraphe 7° de l'article 10 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

Proposition de loi (n° 5850) de M. Minjoz complétant la loi du 1er septembre 1948 en vue de favoriser une meilleure utilisation des locaux existants;

Proposition de résolution (n° 5731) de M. Jacques Bardoux modifiant l'article 45 du décret du 8 août 1935 sur l'expropriation;

Proposition de loi (n° 5809) de M. Hugues: publicité des soumissions pour insuffisance de prix;

Projet de loi (n° 5741) tendant à réprimer la vente illicite de marchandises ou denrées sur la voie publique;

Avis (n° 6033) du Conseil de la République sur le projet de loi modifiant les articles 237, 238, 239, 240, 241, 245 et 247 du code pénal;

Projet de loi (n° 5724): prescription en matière pénale;

Projet de loi (n° 6097): application aux départements d'outre-mer de la législation métropolitaine en matière pénale;

Projet de loi (n° 5836) rattachant le canton de Laissac à l'arrondissement judiciaire de Rodez;

Projet de loi (n° 5863) concernant certains officiers publics et ministériels;

Proposition de loi (n° 5735) de M. Theetten: frais de déplacement des huissiers;

Proposition de loi (n° 5930) de M. Defos du Rau: certificat d'aptitude à la profession d'avocat;

Proposition de loi (n° 5931) de M. Moisan majorant les créances de salaires sanctionnées par jugement;

Proposition de loi (n° 5996) de M. Mondon supprimant le ministère d'avoué en cas de mutation d'immeubles sinistrés;

Projet de loi (n° 5840): sessions des tribunaux criminels de Tunisie;

Avis du Conseil de la République (n° 6032) tendant à abroger le septième alinéa de l'article 444 du code d'instruction criminelle.

II. — Nomination d'un rapporteur en remplacement de M. Citerne pour la proposition de loi (n° 1201) de M. Montel relative aux contrats d'amodiation de carrières.

III. — Nomination d'un rapporteur en remplacement de M. Sissoko pour la proposition de loi (n° 2855) de Mme Degrond: répression de la vente illicite de marchandises ou denrées sur la voie publique.

IV. — Nomination de rapporteurs en remplacement de Mme Hertzog-Cachin:

Au fond:

Proposition de loi (n° 1421) de M. Frédéric-Dupont: article 1421 du code civil (autorisation de la femme pour la vente d'immeubles de la communauté);

Proposition de loi (n° 417) de M. Frédéric-Dupont tendant à faciliter pour la femme seule abandonnée par un hommes marié l'obtention de subsides à ses enfants adultérins.

Pour avis:

Proposition de loi (n° 1991) de Mme Poinso-Chapuis: coordination des services sociaux;

Proposition de loi (n° 502) de M. Arthaud: sanctions professionnelles infligées aux praticiens de professions médicales ou paramédicales pour des faits de collaboration.

V. — Nomination de rapporteurs en remplacement de M. Juge:

Au fond:

Proposition de loi (n° 1303) de M. Gresa tendant à faire bénéficier les inventeurs d'une extension des délais de grâce pour le payement des taxes d'annuités des brevets.

Pour avis:

Proposition de loi (n° 4270) de M. Berger: annulation des contrats de locations passés entre les collectivités locales et les postes, télégraphes et téléphones;

Propositions de loi (nos 951, 1039) de MM. Gozard, Chevallier et projet de loi (n° 1951): baux à ferme.

VI. — Avis de M. Dominjon sur le rapport (n° 4788) de M. Cordonnier sur la proposition de loi (n° 1991) de M. Landry, conseiller de la République, concernant les alcooliques socialement dangereux.

VII. — Avis de M. Minjoz sur le rapport (n° 4113) de M. Gazier sur les propositions de loi (nos 709 et 824) tendant à réglementer l'embauchage et le licenciement et à assurer la sécurité de l'emploi.

VIII. — Rapport de M. Chautard sur l'avis (n° 5107) du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 1316) relatif à la publicité des mutations de fonds de commerce, et notamment à celle de l'apport en société de ces fonds.

IX. — Rapport de M. Tinaud sur l'avis (n° 6039) du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 1169) relatif à la validation de décisions d'assemblées tenues par des sociétés pendant la période de suspension générale des délais.

X. — Rapport de M. Chautard sur l'avis (n° 5955) du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 2398) relatif au *Bulletin officiel* du registre du commerce et du registre des métiers.

XI. — Rapport de M. Defos du Rau sur le projet de loi (n° 5560) modifiant l'article 369 du code pénal.

XII. — Rapport de M. Garet sur le projet de loi (n° 5631) portant création de postes à la cour d'appel de Paris et modifiant le décret-loi du 25 juin 1934 relatif à l'organisation judiciaire et sur la proposition de loi (n° 3183) de M. Charlet, conseiller de la République, portant création d'une chambre supplémentaire à la cour d'appel de Limoges.

XIII. — Rapport de M. Guy Petit sur le projet de loi (n° 3921) modifiant l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique.

XIV. — Rapport de M. Charpin sur la proposition de loi (n° 722) de M. Halbout relative aux valeurs mobilières détruites au cours des bombardements et sur le projet de loi (n° 1317) relatif à l'abrogation de la suspension des délais prévus par la loi du 15 juin 1872 concernant les titres au porteur perdus ou volés.

XV. — Rapport de M. Wasmer sur le projet de loi (n° 4587) tendant à faciliter l'équipement des entreprises par le recours au crédit.

XVI. — Rapport de M. Minjoz sur la codification des textes relatifs aux pouvoirs publics.

XVII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 3938) relatif au fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature et à l'exercice de ses attributions.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à seize heures (local de la commission n° 211):

I. — Election du président, en remplacement de M. Lucien Midol, démissionnaire.

II. — Nomination de rapporteurs:

a) Pour la proposition de résolution (n° 6005) de M. Poumadère tendant à accorder aux aéro-clubs d'aviation légère et sportive la détaxe des carburants utilisés pour la formation des pilotes;

b) Pour le projet de loi (n° 6080) relatif à la protection hôtelière;

c) Pour la proposition de résolution (n° 6095) de M. Palewski tendant à accorder aux vieux travailleurs salariés et économiquement faibles une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs de la Société nationale des chemins de fer français;

d) Pour la proposition de loi (n° 6124) de M. Mouton tendant à obtenir que la réduction de 50 à 75 p. 100 accordée aux mutilés sur les tarifs de chemins de fer leur soit maintenue lorsqu'ils utilisent des billets de « congés payés » et que les droits des autres membres de la famille restent entiers;

e) Pour avis, pour la proposition de résolution (n° 6101) de M. Triboulet tendant à obtenir pour les étudiants de l'université de Paris une réduction de 50 p. 100 sur les transports de la région parisienne.

Nomination de rapporteurs à faire en raison des changements intervenus dans la composition de la commission:

f) Pour la proposition de résolution (n° 450) de M. Jean-Paul David tendant à utiliser au maximum les possibilités des transporteurs;

g) Pour avis, pour la proposition de résolution de M. Jean-Paul David tendant à réduire le prix des cartes hebdomadaires de transport;

h) Pour la proposition de résolution (n° 3143) de M. Jean-Paul David tendant à mettre à la disposition des facteurs ruraux des bicyclettes à moteur auxiliaire;

i) Pour la proposition de loi (n° 639) de M. Tourné tendant à créer dans les trains des grandes lignes des wagons maternité.

III. — Examen de l'avis de M. Schaff sur la proposition de résolution (n° 4591) de M. Lenormand tendant à assurer la gratuité des transports réfugiés hors de leur lieu de travail.

IV. — Examen du rapport de M. Lécrivain-Servoz sur la proposition de loi (n° 5436) de

M. Gresa tendant à instituer un régime de prestation pensions pour le personnel navigant de l'aéronautique civile.

V. — Examen général du rapport de M. Henri Bouret sur le projet de loi (n° 4512) portant organisation de l'aéronautique marchande.

VI. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à quinze heures trente (local de la commission n° 206):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 1284) de Mme Péri tendant à faire profiter les orphelins et les veuves des victimes du nazisme des biens confisqués aux condamnés pour faits de collaboration;

La proposition de loi (n° 1187) de Mme Nédelec tendant à rétablir le droit à pension en faveur des veuves de guerre remariées depuis le 15 octobre 1941;

Les propositions de résolutions de M. Touchard et de M. Frédéric-Dupont tendant à accorder aux veuves de guerre le titre de chef de famille (n°s 1829-2013);

La proposition de résolution (n° 3299) de Mme Péri tendant à une juste application de la loi fixant le taux de pension des veuves de guerre (pour avis seulement);

La proposition de loi (n° 5875) de M. Rosenblatt tendant à compléter les lois du 6 août 1948 et du 9 septembre 1948 établissant les statuts des déportés et internés de la résistance et des déportés et internés politiques;

La proposition de résolution (n° 5903) de Mlle Weber tendant à exonérer les veuves de guerre de la restitution au Trésor des sommes qu'elles ont indûment perçues en cumulant, postérieurement au 1er octobre 1945, les allocations familiales et de salaire unique du code de la famille avec les majorations pour enfants de la loi du 31 mars 1919;

La proposition de loi (n° 5954) de M. Fonlupt-Esperaber portant dérogation aux dispositions de l'article 64 de la loi du 20 septembre 1948 en ce qui concerne les droits reconnus par l'article 32 à chaque orphelin atteint d'une maladie incurable le rendant inapte à tout travail rémunéré;

La proposition de résolution (n° 5999) de M. Mouton tendant à faire appliquer l'arrêté interministériel du 4 mai 1948 concernant les modalités de l'ordonnance de la carte du combattant;

La proposition de loi (n° 6069) de M. Emile-Louis-Lambert tendant à modifier l'article 8 de la loi du 6 août 1948 établissant le statut des déportés et internés de la résistance;

Le projet de loi (n° 6083) tendant à accorder une pension nationale à la veuve du docteur Charcot.

II. — Examen des rapports:

De M. Cherrier, sur la proposition de loi (n° 4329) de M. Touchard portant dérogation exceptionnelle à la règle de l'antériorité du mariage fixée par l'article 23 de la loi du 14 avril 1924, modifié par des textes subséquents;

De M. Touchard, sur sa proposition de loi (n° 4869) tendant à ouvrir de nouveaux délais aux veuves de militaires de carrière décédés en activité et ayant laissé périmer leurs droits à l'allocation complémentaire rémunérant les services du mari;

De M. Touchard, sur sa proposition de loi (n° 5625) tendant à modifier l'article 54 du décret du 10 juillet 1947 sur les emplois réservés;

De M. Touchard, sur sa proposition de loi (n° 5760) tendant à attribuer la carte du combattant 1914-1918 aux militaires des régiments territoriaux qui ont occupé des points stratégiques;

De Mlle Weber, sur la proposition de loi (n° 5283) de M. Louis Marin tendant à assurer aux professeurs du Conservatoire national de musique le même régime de retraite que celui de leurs collègues de l'enseignement supérieur (pour avis seulement);

De Mlle Weber, sur la proposition de loi (n° 5512) de M. Meck tendant à la revision des pensions dues aux anciens fonctionnaires de nationalité française de la commission du gouvernement du territoire de la Sarre.

III. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

IV. — Questions diverses.

La commission de la presse se réunira le jeudi 27 janvier 1949, à dix heures (local de la commission n° 230):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 5940) de M. Géraud Jouve portant organisation d'une agence coopérative d'information et d'une agence de presse des territoires de l'Union française.

II. — Nomination d'un commissaire chargé de participer aux travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

III. — Statut de la presse.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à dix heures (local de la commission n° 264):

I. — Communication de M. Louvel sur le règlement concernant les travaux des commissions.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

a) La proposition de résolution (n° 1945) de M. Max Brusset tendant à augmenter la proportion des contingents de matières premières, en particulier de métaux ferreux et non ferreux, attribués aux artisans;

b) La proposition de résolution (n° 5802) de M. Roger Dusseaulx tendant à accroître le contingent de carburant alloué aux artisans;

c) La proposition de loi (n° 5861) de M. Desjardins tendant à faire attribuer par priorité des bons de pneumatiques aux propriétaires de voitures automobiles qui ont vu leurs bandages réquisitionnés au cours de la guerre;

d) La proposition de loi (n° 5872) de M. Bichet réglementant l'exercice de la profession d'ingénieur conseil et instituant l'ordre des ingénieurs conseils de France;

e) La proposition de résolution (n° 5895) de M. Médecin tendant à rétablir une ristourne sur le prix de l'essence en faveur des artisans du taxi;

f) La proposition de résolution (n° 5959) de M. Gozard tendant à inviter le Gouvernement à reclasser d'extrême urgence tout le personnel de l'usine de distillation et de synthèse d'huile minérale de Saint-Hilaire (Allier) et de procurer à ce personnel et aux familles des ouvriers employés sur leurs nouveaux lieux de travail les moyens de logement et d'existence nécessaires;

g) La proposition de loi (n° 5960) de M. Robert Schmidt tendant à attribuer au ministère de l'industrie et du commerce et au ministère des transports un contingent exceptionnel de décorations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion du Salon de l'automobile;

h) La proposition de résolution (n° 5970) de M. Poumadère tendant à prendre les mesures nécessaires pour: 1° intensifier la fabrication des automobiles afin de satisfaire les besoins des marchés français; 2° augmenter les contingents d'essence à mettre à la disposition des usagers; 3° augmenter la production de pneumatiques de tourisme et utilitaires;

i) La proposition de résolution (n° 6074) de M. Gabriel Roucaute tendant: 1° à déposer un projet de loi accordant l'amnistie pleine et entière pour les condamnations prononcées contre des travailleurs de la mine à l'occasion de la grève décidée le 4 octobre; 2° à prononcer l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires engagées à l'occasion de ce conflit; 3° à faire réintégrer immédiatement avec tous leurs droits les mineurs et similaires licenciés ou suspendus à la suite de ce conflit;

j) La proposition de loi (n° 6079) de M. Sion tendant à compléter les dispositions de l'article 204 du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

Nomination d'un rapporteur pour avis pour le projet de loi (n° 5943) portant autorisation des dépenses d'investissement pour l'exercice 1949.

III. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

IV. — Nomination de quatre commissaires pour faire partie de la sous-commission mixte chargée de suivre et de contrôler les entreprises nationalisées.

V. — Plan de travail de la commission; situation des rapports en cours.

VI. — Exposé de M. Krieger sur la proposition de loi (n° 41) de M. Kriegel-Valrimont tendant à la nationalisation de la sidérurgie.

VII. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à onze heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 5471) de Mme Thome-Patenôtre, MM. Chochoy et Walker, sénateurs, tendant à compléter l'article 76 de la loi d'urbanisme n° 324 du 15 juin 1943 (en remplacement de M. Hennoguelle);

La proposition de résolution (n° 5894) de MM. Médecin, Hugues et Olmi tendant à inviter le Gouvernement à appliquer la législation sur les dommages de guerre aux populations françaises des territoires recouvrés à la suite du traité de paix avec l'Italie.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de loi (n° 5966) de M. Crouzier portant modification de l'article 5 de la loi du 21 mars 1948 instituant une caisse autonome de la reconstruction.

III. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

IV. — Premier examen du projet de loi (n° 5943) portant autorisation des dépenses d'investissement (reconstruction, modernisation et équipement) pour l'exercice 1949, et nomination d'un rapporteur pour avis.

V. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 26 janvier 1949 (local de la commission n° 251):

A seize heures.

I. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Nomination du représentant de la commission à la sous-commission de la défense nationale de la commission des finances.

A seize heures trente.

III. — Audition de M. Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, sur la politique du Gouvernement pour les territoires d'outre-mer.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à seize heures trente (local de la commission n° 261):

I. — Nomination de rapporteurs:

1° En remplacement de M. Caillavet; pour la proposition de loi (n° 5617) de M. Caillavet; durée du travail;

2° Pour le projet de loi (n° 5983): indemnités pour accidents du travail;

3° Pour les propositions de loi:

(N° 5928) De M. Chevalier, sénateur: prise en charge des congés supplémentaires par les caisses d'allocations familiales;

(N° 5968) De Mme Bastide: allocation aux vieux travailleurs salariés et tierce personne;

(N° 5969) De Mme Bastide: définition de l'enfant à charge en matière d'allocations familiales;

4° Pour les propositions de résolution:

(N° 5967) De M. Fredet: allocations familiales des travailleurs non salariés;

(N° 5992) De Mme Lefebvre: salaire des concierges;

(N° 6001) De M. J.-P. David: allocation temporaire aux vieux;

5° Pour avis, pour les propositions de loi:

(N° 4671) De M. Cordonnier: radiophotographie systématique;

(N° 5797) De M. Charpentier: financement des assurances sociales agricoles;

6° Pour avis, pour la proposition de résolution (n° 5798) de Mme Lempereur: limite d'âge pour l'octroi des allocations familiales.

II. — Suite du rapport de M. Henri Meck sur les propositions de loi (n°s 5637, 5841, 5900 et 5901): allocations aux vieux travailleurs salariés, pensions d'invalidité, plafond de cotisation.

III. — Rapport supplémentaire de M. Henri Meck sur les indemnités prévues par les législations d'accidents du travail (n°s 3559, 3771, 3772, 3773, 5786 et 5788).

IV. — Rapport de M. Gérard Duprat sur sa proposition de loi (n° 5665) relative aux zones de salaires.

V. — Demande d'audition du bureau de la fédération nationale des organismes de sécurité sociale.

VI. — Questions diverses.

Réunions de commissions du mardi 25 janvier 1949.

Commission de l'agriculture, à seize heures. — Local n° 232.

Sous-commission de contrôle des comptes spéciaux du Trésor de la commission des finances, à onze heures. — Local de la commission des finances.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 25 janvier 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre d'une commission générale.

2. — Réponse des ministres aux questions orales suivantes:

M. Coulnaud demande à M. le ministre de la santé publique et de la population quelles mesures il compte prendre pour permettre aux médecins de campagne qui touchent des allocations d'essence déjà très insuffisantes, de continuer à donner leurs soins aux malades, étant donné que, par suite de l'actuelle épidémie de grippe qui sévit dans toute la France, leur attribution d'essence sera totalement épuisée dans quelques jours.

M. Yves Jaouen demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme les mesures qu'il compte prendre au cours de l'année 1949 pour rendre au port de commerce de Brest les moyens d'action que le pénible et douloureux siège de Brest lui a ravis.

3. — Discussion des conclusions du rapport du 2e bureau sur les opérations électorales du territoire du Dahomey (1re section). (M. Bernard Lafay, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au contingentement des rhums des départements et territoires d'outre-mer. (N°s 842, année 1948, et 19, année 1949. — M. Louis Ignacio-Pinto, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, fixant le statut financier de l'Assemblée de l'Union française. (N°s II-147, année 1948, et 20, année 1949. — M. Bolifraud, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage*. — Depuis M. Le Basser, jusques et y compris M. Madoumier.

Tribunes. — Depuis M. Georges Maire, jusques et y compris M. Pascaud.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 25 janvier 1949.

N° 2. — Allocution prononcée par M. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République.

N° 7. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay tendant à étendre la compétence de la cour des comptes à la vérification de la comptabilité des caisses de sécurité sociale.

N° 17. — Rapport de M. Fléchet sur la proposition de résolution tendant à reviser l'article 3 de la loi instituant une majoration de 2 décimes sur l'impôt des bénéfices industriels.

N° 19. — Rapport de M. Louis Ignacio-Pinto sur le projet de loi relatif au contingentement des rhums des départements d'outre-mer.

N° 20. — Rapport de M. Bolifraud sur la proposition de loi fixant le statut financier de l'Assemblée de l'Union française.

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 26 janvier 1949, à quatorze heures trente (local n° 201):

I. — Rencontre de MM. les ministres Schuman et Bevin à Londres.

II. — Rapport complémentaire de M. Pinton sur l'accord de Londres relatif à l'Autorité internationale de la Rhur.

Rectificatif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la France d'outre-mer le mercredi 26 janvier 1949, à seize heures trente (local n° 215):

Supprimer les paragraphes III et IV de l'ordre du jour.

La commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) se réunira le jeudi 27 janvier 1949, à dix heures (local n° 221):

I. — Examen de la proposition de résolution (n° 10) de M. Cornu, tendant à inviter le Gouvernement à déposer, dans le moindre délai possible, un projet de loi portant ouverture de crédits en vue de venir en aide aux victimes des derniers ouragans qui ont provoqué d'importants dégâts dans certains départements et notamment dans les Côtes-du-Nord.

II. — Examen officieux du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires au titre du budget général de l'exercice 1948 (n° 6018 A. N.).

La commission de la presse, de la radio et du cinéma se réunira le jeudi 27 janvier 1949, à dix heures (local n° 201):

I. — Audition de M. André Fortin, directeur de la télévision à la Compagnie des compteurs, sur la situation de la télévision dans les principaux pays étrangers et en France.

II. — Questions diverses.

Réunions du mardi 25 janvier 1949.

3e bureau, à quatorze heures trente. — Local n° 207.

Commission de la production industrielle, à quatorze heures. — Local n° 274.

INFORMATIONS

RELATIVES À

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mercredi 26 janvier 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification des pouvoirs, 2e bureau, élection de M. Robert Sérot par le Conseil de la République, en remplacement de M. Schleiter. — M. Sim Var, rapporteur.

2. — Discussion de la proposition de M. Ahmed Kotoko tendant à inviter le Gouvernement à intervenir auprès du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française afin: *a*) d'assurer d'une manière équitable la répartition des crédits « plan »; *b*) de tenir compte dans l'examen du plan décennal du Tchad de la situation particulière de ce territoire; *c*) de considérer dans ses études la voie d'évacuation de la Bénoué comme essentielle à la vie du Tchad. (N°s 444 et 478, année 1948. — M. Ahmed Kotoko, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Antonini, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de M. Catrice et des membres du groupe M. R. P. tendant à inviter l'Assemblée nationale à soumettre, pour avis, à l'Assemblée de l'Union française, les projets de loi sur l'alcoolisme dans les territoires d'outre-mer. (N° 489, année 1948. — M. Catrice, rapporteur.)

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis n° 373 de l'office des changes modifiant, en ce qui concerne les exportations vers la zone dollar, l'avis n° 318 relatif à la création des comptes « Exportations, frais accessoires ».

Le taux, fixé par l'avis n° 318 de l'office des changes relatif à la création des comptes « Exportations, frais accessoires », à concurrence duquel les exportateurs sont dispensés, pour le produit de leurs exportations, de l'obligation de cession imposée par la réglementation des changes, est porté de 10 à 15 p. 100 en ce qui concerne les exportations réglables en dollars des Etats-Unis réalisées à destination des pays énumérés ci-après, et dont le produit sera rapatrié à partir du 1er février 1949:

Pays de l'Amérique du Nord, pays de l'Amérique Centrale, pays de l'Amérique du Sud avec lesquels la France n'a pas conclu d'accord de payement (c'est-à-dire, à l'heure actuelle, l'ensemble des territoires sud-américains, à l'exception de l'Argentine, du Brésil, du Chili et de l'Uruguay), Philippines, possessions américaines du Pacifique et Chine.

Avis n° 374 de l'office des changes modifiant l'avis n° 203 relatif à la rétrocession des devises délivrées à des importateurs et non utilisées.

Le dernier alinéa du titre II (§ A, division *c*) de l'avis n° 203 de l'office des changes, libellé comme suit:

« Cette dernière opération est effectuée sur la base des cours de change pratiqués par l'office des changes le jour où l'Impex facture la marchandise »,

est annulé et remplacé par le texte suivant:

« Cette dernière opération est effectuée sur la base du cours de change utilisé par l'Impex dans la facturation de la marchandise ».

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

I° Propositions de tarifs présentées à l'homologation ministérielle.

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec la Société nationale des chemins de fer belges, a informé l'administration supérieure qu'elle mettra en vigueur, le 1er janvier 1949, un tarif direct international pour le transport des pommes de terre des Pays-Bas sur l'Espagne.

(*Paris, le 19 janvier 1949.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier les taux du droit de timbre, prévus au chapitre 1er, titre V, 2°, du tarif n° 32 et figurant dans le recueil T, comme il est indiqué ci-après:

TARIF N° 32

Journaux et journaux invendus.

CHAPITRE 1er. — *Conditions d'application.*

. . . . . .

V. — Enregistrement et timbre. — Minimum de perception.

. . . . . .

1° . . . . . .

2° Par expédition à l'adresse d'un même destinataire, d'un droit de timbre dont le taux est prévu aux numéros ci-après du recueil T:

Lorsque le poids de l'expédition ne dépasse pas 50 kg: n° 2272.

Lorsque le poids de l'expédition dépasse 50 kg: n° 2273.

Le minimum de perception par expédition... (le reste sans changement).

RECUEIL T

. . . . . .

TABLEAU II. — *Prix n° 1001 et au delà.*

. . . . . .

TARIF N° 32

2271 (sans changement).
2272 Chap. 1er. — Droit de timbre par expédition: 0,3 F.
2273 Chap. 1er. — Droit de timbre par expédition: 11,5 F.
2274 (Réservé.)
2275, 2276 (sans changement).

. . . . . .

(*Paris, le 20 janvier 1949.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier, ainsi qu'il est indiqué ci-après les chapitres II et III des tarifs spéciaux de la banlieue de Paris et le titre II, Cartes d'abonnement de travail, du tarif spécial des abonnements.

TEXTE ACTUEL	TEXTE PROPOSÉ
A. — Tarifs spéciaux de la banlieue de Paris.	
a) CHAPITRE II. — CARTES HEBDOMADAIRES DE TRAVAIL	
Art. 5. — *Utilisation des cartes.*	Art. 5. — *Utilisation des cartes.*
Les cartes hebdomadaires sont valables pour les itinéraires qu'elles indiquent et pour les itinéraires allongés dont l'emprunt est autorisé sans supplément de prix par les tableaux de la marche des trains.	Les cartes hebdomadaires ne sont valables que pour les itinéraires qu'elles indiquent et pour les itinéraires allongés dont l'emprunt est autorisé sans supplément de prix par les tableaux de la marche des trains. Le voyageur qui désire terminer son voyage à une gare située au delà de la gare de destination portée sur sa carte doit acquitter pour le parcours complémentaire un supplément égal au prix d'un billet du barème qui lui est applicable.
Les cartes ne peuvent être utilisées que dans les trains indiqués.	Les cartes ne peuvent être utilisées que dans les trains indiqués.
Le titulaire d'une carte qui se surclasse, ou qui, le cas échéant,	Le titulaire d'une carte qui se surclasse, qui emprunte un itinéraire non autorisé ou qui, le cas échéant,
b) CHAPITRE III. — *Abonnements ordinaires.*	
	Art. 4. — *Prolongement de parcours.* L'abonné qui désire terminer son voyage à une gare située au delà de la gare de destination portée sur la carte doit acquitter pour le parcours complémentaire un supplément égal au prix d'un billet du barème qui lui est applicable.
Art. 5. — *Conditions d'application.*	Art. 5. — *Conditions d'application.*
A l'exception de celles qui concernent les prix, les conditions.	A l'exception de celles qui concernent les prix et les prolongements de parcours, les conditions.
Art. 5. — *Cartes intéressant à la fois des lignes de banlieue et d'autres lignes.*	Art. 6. — *Cartes intéressant à la fois des lignes de banlieue et d'autres lignes.*
B. — Tarif spécial des abonnements.	
TITRE II. — CARTES D'ABONNEMENTS DE TRAVAIL	
Art. 5. — *Utilisation des cartes.* L'abonné peut, soit à l'aller, soit au retour, prendre ou quitter le train à une gare intermédiaire du parcours pour lequel sa carte a été souscrite, en abandonnant tout droit au parcours non effectué.	Art. 5. — *Utilisation des cartes.* L'abonné peut, soit à l'aller, soit au retour, prendre ou quitter le train à une gare intermédiaire du parcours pour lequel sa carte a été souscrite, en abandonnant tout droit au parcours non effectué. Les cartes ne sont valables que pour l'itinéraire qu'elles indiquent et pour les itinéraires détournés dont l'emprunt est autorisé sans supplément de prix par les tableaux de la marche des trains.
L'abonné qui se surclasse ou qui ne peut produire sa carte d'identité spéciale en même temps que la carte hebdomadaire est considéré comme étant sans titre de transport.	L'abonné qui se surclasse, qui emprunte un itinéraire non autorisé ou qui ne peut produire la carte d'identité spéciale en même temps que la carte hebdomadaire est considéré comme étant sans titre de transport.

(*Paris, le 20 janvier 1949.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'étendre, à titre d'essai, à partir du 1er mars 1949 et jusqu'au 31 décembre 1949, aux coquillages frais et aux crustacés, les dispositions spéciales prévues aux conditions d'application du tarif n° 3, titre III, D, pour les transports de marchandises désignées, comportant plusieurs expéditions par wagon, effectués d'une gare unique sur des gares de sections de lignes dites « de distribution ». *(Paris, le 20 janvier 1949.)*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire, à partir du 1er mars 1949, les gares de Couilly-Saint-Germain-Quincy et Fère-en-Tardenois à la liste des gares expéditrices reprises au chapitre 13 du tarif n° 11. *(Paris, le 20 janvier 1949.)*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à la remise en vigueur du tarif des billets d'aller et retour à l'usage des étudiants étrangers venant suivre des cours universitaires de vacances en France (titre V du tarif spécial des dispositions diverses).

La réduction attachée à ces billets est de 50 p. 100. *(Paris, le 20 janvier 1949.)*

2° Projet d'avenant à une convention tarifaire.

PREMIER AVENANT

I LA CONVENTION TARIFAIRE CONCLUE ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET LA SOCIÉTÉ DES VINS, APÉRITIFS ET LIQUEURS (S. O. V. A. L.), CONCESSIONNAIRE DE CAMPARI

Entre:

La Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.), représentée par...

D'une part;

Et la Société des vins, apéritifs et liqueurs (S. O. V. A. L.), concessionnaire de Campari, 15 *ter*, avenue du Maréchal-Joffre, à Nanterre, représentée par...

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Art. 1er. — L'article 1er de la convention est modifié de la façon suivante:

Portée de la convention.

« La convention s'étend:

« 1° Au trafic d'apéritifs, liqueurs, spiritueux, expédiés des gares de Rueil-Malmaison et de Béziers, à destination de toutes gares de la Société nationale des chemins de fer français ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — L'article 2 de la convention est modifié de la façon suivante:

Engagement de la société Soval, concessionnaire de Campari.

« La société Soval, concessionnaire de Campari, s'engage vis-à-vis de la Société nationale des chemins de fer français, qui accepte

« 1° A remettre à la voie ferrée et aux conditions de la présente convention, la totalité de son trafic d'apéritifs, liqueurs et spiritueux, à l'exception toutefois:

« *a*) Des envois à destination des localités situées dans les départements de Seine (1), Seine-et-Oise (1), Seine-et-Marne (1), Hérault (2) qu'elle restera libre d'effectuer par ses propres camions;

« *b*) Des envois à destination de la zone constituée, d'une part, par les départements de Seine (1), Seine-et-Oise (1), Seine-et-Marne (1), d'autre part, par le département de l'Hérault (2) et les départements limitrophes, qu'elle aura la faculté de confier à des transporteurs publics routiers en règle avec la coordination, à condition que le tonnage confié auxdits transporteurs routiers ne dépasse, en aucun cas, celui que ces transporteurs assuraient antérieurement au 21 avril 1934, date de la publication du décret de coordination rail et route ».

(Le reste sans changement.)

Art. 3. — L'article 3 de la convention est modifié de la façon suivante:

Engagement de la Société nationale des chemins de fer français.

(1er alinéa sans changement.)

« *a*) Pour les apéritifs, liqueurs, spiritueux au départ de Rueil-Malmaison et de Béziers, le prix par litre... (sans changement);

« *b*) Pour les emballages vides en retour à destination de Rueil-Malmaison et de Béziers, le prix par litre... » (sans changement).

Art. 4. — Le présent avenant, qui est valable pour la durée de la convention elle-même, entrera en vigueur le...

Les frais de timbre du présent avenant seront supportés par la société Soval, concessionnaire de Campari.

Fait en double le...

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

Le représentant des expéditeurs.

---

(1) Pour le trafic au départ de Rueil-Malmaison.

(2) Pour le trafic au départ de Béziers.

---

(1) Pour le trafic au départ de Rueil-Malmaison.

(2) Pour le trafic au départ de Béziers.

TABLEAU DE ZONAGE ANNEXÉ A LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ S. O. V. A. L., CONCESSIONNAIRE DE CAMPARI

Les chiffres ci-dessous indiquent le numéro de zone applicable.

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	BÉZIERS
Ain	3
Aisne	5
Allier	3
Alpes (Basses-)	3
Alpes (Hautes-)	3
Alpes-Maritimes	3
Ardèche	2
Ardennes	4
Ariège	2
Aube	5
Aude	1
Aveyron	2
Bouches-du-Rhône	2
Calvados	5
Cantal	3
Charente	4
Charente-Maritime	4
Cher	4
Corrèze	3
Côte-d'Or	4
Côtes-du-Nord	5
Creuse	3
Deux-Sèvres	4
Dordogne	3
Doubs	4
Drôme	2
Eure	5
Eure-et-Loir	5
Finistère	5
Gard	1
Garonne (Haute-)	2
Gers	2
Gironde	3
Hérault	1
Ille-et-Vilaine	5
Indre	4
Indre-et-Loire	4

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	BÉZIERS
Isère	3
Jura	4
Landes	3
Loir-et-Cher	4
Loire	3
Loire (Haute-)	2
Loire-Inférieure	5
Loiret	4
Lot	2
Lot-et-Garonne	2
Lozère	2
Maine-et-Loire	5
Manche	5
Marne	5
Marne (Haute-)	5
Mayenne	5
Meurthe-et-Moselle	5
Meuse	5
Morbihan	5
Moselle	5
Nièvre	4
Nord	5
Oise	5
Orne	5
Pas-de-Calais	5
Puy-de-Dôme	3
Pyrénées (Basses-)	3
Pyrénées (Hautes-)	3
Pyrénées-Orientales	1
Rhin (Bas-)	5
Rhin (Haut-)	5
Rhône	3
Saône (Haute-)	4
Saône-et-Loire	3
Sarthe	5
Savoie	3
Savoie (Haute-)	4
Seine	5
Seine-Inférieure	5
Seine-et-Marne	5
Seine-et-Oise	5
Somme	5
Tarn	2
Tarn-et-Garonne	2
Territoire de Belfort	5
Var	3
Vaucluse	2
Vendée	5
Vienne	4
Vienne (Haute-)	3
Vosges	5
Yonne	4

3° Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — **Homologations.**

17 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à l'inscription, à l'article 18, chapitre 5, du tarif n° 104 (transports en wagons particuliers), d'une disposition prévoyant une majoration de 75 p. 100 des prix des barèmes de redevance pour les wagons immatriculés en vue du transport à l'état liquide de l'une des marchandises désignées ci-après:

Ammoniac liquéfié.
Chlore liquéfié anhydre.
Chlorure de vinyle.
Anhydride sulfureux liquéfié.
Butane liquéfié.
Propane liquéfié.

et effectivement chargés d'une de ces marchandises. *(Journal officiel* des 7 et 28 décembre 1948.)

19 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à apporter certaines modifications au règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et la Suisse. *(Journal officiel* des 21 décembre 1948 et 4 janvier 1949.)

17 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français et Société générale des chemins de fer économiques (réseau d'intérêt local de l'Hérault, voie normale).** — Proposition tendant à relever les surtaxes prévues au chapitre 52, paragraphe 1er, du tarif n° 6. (*Journal officiel* des 21 décembre 1948 et 11 janvier 1949.)

14 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la revision des surtaxes prévues dans les tarifs nos 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 15, 22 et 23 comportant des tarifications communes S. N. C. F.-Courriers normands. (*Journal officiel* des 28 décembre 1948 et 11 janvier 1949.)

Homologation accordée, à titre provisoire, sous la réserve acceptée par la Société nationale des chemins de fer français, que l'énumération des marchandises reprises au tarif 15, chapitre 56, sera complétée par l'indication « Goudron minéral » (479) (+).

10 *janvier* 1949. — **Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.** — Proposition tendant à créer une nouvelle tarification progressive, applicable aux marchandises de toute nature, transportées par « expédition de détail » sur les lignes ci-après:

Somain à Anzin et à la frontière belge.
Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée.
Lapugnoy à Rimbert.
(*Journal officiel* du 28 décembre 1948.)

10 *janvier* 1949. — **Société nationales des chemins de fer français.** — Proposition tendant à insérer, au tarif n° 12, un chapitre 103 comportant l'application à titre provisoire d'une tarification réduite par wagon de 20 tonnes à la bauxite brute exportée par un point frontière ou un port de mer. (*Journal officiel* du 28 décembre 1948.)

11 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à créer, au tarif n° 1, une tarification spéciale pour le transport en régime express des chevaux de courses et des chevaux admis à prendre part à des épreuves d'obstacles. (*Journal officiel* du 28 décembre 1948.)

B. — Approbations de conventions tarifaires.

20 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer avec la Société Castillon et Ce, à Cognac (Charente), pour le transport d'eaux-de-vie et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 28 décembre 1948.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à dater du 1er février 1949.

20 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la Société Cointreau, à Angers, pour le transport d'apéritifs, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, sirops et spiritueux, et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 18 janvier 1949.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à dater du 1er février 1949.

14 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet d'avenant à la convention tarifaire conclue entre la Société nationale des chemins de fer français et la Société de distribution d'appareillage médico-chirurgical (S. O. O. A. M. E. C.), tendant à étendre les dispositions de ladite convention au transport des surplus américains de Miramas sur Gennevilliers. (*Journal officiel* du 11 janvier 1949.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 15 janvier 1949.

20 *janvier* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet d'avenant à la convention tarifaire passée entre la Société nationale des chemins de fer français et la Société Pellisson père et Ce, à Cognac, tendant à étendre les dispositions de ladite convention aux transports d'eaux-de-vie effectués sous les marques: De la Chaume, R. Lauble et Ce, Mehaud frères. (*Journal officiel* du 4 janvier 1949.)

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision B. 74, du 14 janvier 1949, abrogeant les dispositions de la décision B. 65 relatives à la délivrance de cartouches de chasse en contrepartie de vieux plomb.

Le répartiteur chef de la section des métaux non ferreux,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels, modifiée par les lois subséquentes;

Vu la loi du 31 décembre 1948 portant financement des services assurant la répartition des matières premières et produits industriels;

Vu l'arrêté du 13 juin 1945 modifiant la compétence du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1945 nommant le répartiteur chef de la section des métaux non ferreux;

Vu la décision B. 65 du 21 avril 1948,

Décide:

Art. 1er. — Le circuit de récupération de vieux plomb, tel qu'il est déterminé par les titres 2 et 3 de la décision B. 65, du 21 avril 1948, du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux, prendra fin le 20 janvier 1949.

Les armuriers ne devront donc plus accepter après cette date de nouvelles remises de vieux plomb mais devront honorer les livraisons de cartouches ou de plomb de chasse correspondant au vieux plomb qu'ils auraient reçu antérieurement à cette date.

Art. 2. — Toute infraction aux dispositions de la présente décision expose son auteur aux sanctions prévues par la législation actuelle.

Fait à Paris, le 14 janvier 1949.

Le directeur des industries mécaniques et électriques, répartiteur chef de la section des métaux non ferreux,
BELLIER.

Décision F. 126, du 17 janvier 1949, concernant notamment les tubes en verre.

Le répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu les arrêtés des 4 décembre 1940, 20 janvier 1943, 19 juin 1944, 21 juillet, 19 octobre et 3 novembre 1945, portant création de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels, nommant le répartiteur chef de cette section et fixant sa compétence;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par les lois subséquentes;

Vu la loi du 31 décembre 1948 portant financement des services assurant la répartition des matières premières et produits industriels;

Vu la décision F. 61, du 15 février 1947, portant modification et codification de la réglementation édictée par le répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels;

Vu la décision F. 65 du 16 mai 1947;

Vu la décision F. 95 du 14 mai 1948,

Décide:

Art. 1er. — Les produits en verre ci-après désignés:

Verrerie moulée de chimie;

Tubes étirés à la main;

Verrerie de chimie soufflée au chalumeau,

sont retirés de la liste des produits « contrôlés » annexée à la décision F. 61 susvisée et sont « libres » au regard de ladite décision, suivant son article 10.

Art. 2. — Les produits en verre ci-après désignés:

Tubes étirés mécaniquement;

Emballages en verre soufflé,

sont retirés de la liste des produits « réglementés » annexée à la décision F. 61 susvisée et sont « libres » au regard de ladite décision, suivant son article 10.

Art. 3. — La présente décision ne dispense pas les fabricants des produits visés aux articles 1er et 2 de la présente décision de répondre, comme par le passé, aux questionnaires statistiques qui leur sont envoyés, en application de l'arrêté du 15 novembre 1947, paru au *Journal officiel* du 19 novembre 1947.

Art. 4. — Est abrogée la décision F. 95, du 14 mai 1948, relative au classement des tubes en verre.

Art. 5. — Toute infraction aux prescriptions de la présente décision exposera son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art. 6. — La présente décision entrera en vigueur à la date de son insertion au *Journal officiel* de la République française.

Le directeur des industries chimiques, répartiteur chef de la section de la chimie,
ROBIN.

Décision G. 153, du 17 janvier 1949, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels modifiant l'article 53 du code textile et relative au linoléum du bâtiment.

Le répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée ou complétée par les textes subséquents et en dernier lieu par la loi du 31 décembre 1948;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur;

Vu la décision G. 64 du 19 août 1943 dite « Code textile », modifiée par la décision G. 144 du 22 avril 1948,

Décide:

Article unique. — A dater de l'insertion de la présente décision au *Journal officiel*, les dispositions du deuxième alinéa de l'article 53 du code textile, modifiées par la décision G. 144 du 22 avril 1948, sont remplacées par les suivantes:

« L'épaisseur du linoléum ne doit pas, sauf dérogation du répartiteur, dépasser 6 millimètres, à l'exception du linoléum liège, dont l'épaisseur pourra atteindre 7 millimètres. »

La décision G. 144 est abrogée.

Le directeur des industries textiles et des cuirs, chef de la section textile,
JEAN-PIERRE LÉVY.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE GASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Ministère des finances et des affaires économiques.

EMPRUNT de 80 MILLIONS de FRANCS

DU

Protectorat de l'Annam et du Tonkin garanti par le Gouvernement Français

(Loi du 10 février 1896, art. 2.)

Liste des numéros des cent vingt-trois séries de cent obligations sorties au cent sixième tirage effectué le lundi 3 janvier 1949 au ministère des finances et des affaires économiques et remboursables à partir du 1er février 1949.

SÉRIES	NUMÉROS	SÉRIES	NUMÉROS
1	4.201 à 4.300	44	302.301 à 302.400
2	5.901 à 6.000	45	309.401 à 309.500
3	10.601 à 10.700	46	345.901 à 346.000
4	11.301 à 11.400	47	347.601 à 347.700
5	13.201 à 13.300	48	358.901 à 359.000
6	14.701 à 14.800	49	361.601 à 361.700
7	14.901 à 15.000	50	367.001 à 367.100
8	18.401 à 18.500	51	367.901 à 368.000
9	37.101 à 37.200	52	373.201 à 373.300
10	55.601 à 55.700	53	383.501 à 383.600
11	61.301 à 61.400	54	386.801 à 386.900
12	84.001 à 84.100	55	387.001 à 387.100
13	86.701 à 86.800	56	390.401 à 390.500
14	89.301 à 89.400	57	395.201 à 395.300
15	90.301 à 90.400	58	403.501 à 403.600
16	105.101 à 105.200	59	405.901 à 406.000
17	110.201 à 110.300	60	408.301 à 408.400
18	110.801 à 110.900	61	419.001 à 419.100
19	120.601 à 120.700	62	422.301 à 422.400
20	125.701 à 125.800	63	430.501 à 430.600
21	127.601 à 127.700	64	434.801 à 434.900
22	128.101 à 128.200	65	438.501 à 438.600
23	132.301 à 132.400	66	448.501 à 448.600
24	135.901 à 136.000	67	450.801 à 450.900
25	161.101 à 161.200	68	470.501 à 470.600
26	175.701 à 175.800	69	470.901 à 471.000
27	176.201 à 176.300	70	472.501 à 472.600
28	182.801 à 182.900	71	493.001 à 493.100
29	186.601 à 186.700	72	496.801 à 496.900
30	190.201 à 190.300	73	502.901 à 503.000
31	201.801 à 201.900	74	510.801 à 510.900
32	202.801 à 202.900	75	511.501 à 511.600
33	207.301 à 207.400	76	516.701 à 516.800
34	211.701 à 211.800	77	526.101 à 526.200
35	213.701 à 213.800	78	530.201 à 530.300
36	215.001 à 215.100	79	531.801 à 531.900
37	220.301 à 220.400	80	566.101 à 566.200
38	232.701 à 232.800	81	572.501 à 572.600
39	233.101 à 233.200	82	588.301 à 588.400
40	247.001 à 247.100	83	594.701 à 594.800
41	263.401 à 263.500	84	603.501 à 603.600
42	268.801 à 268.900	85	613.201 à 613.300
43	283.501 à 283.600	86	615.401 à 615.500
87	621.501 à 621.600	106	745.201 à 745.300
88	622.301 à 622.400	107	752.801 à 752.900
89	631.301 à 631.400	108	758.601 à 758.700
90	632.201 à 632.300	109	759.201 à 759.300
91	665.401 à 665.500	110	780.101 à 780.200
92	667.701 à 667.800	111	792.101 à 792.200
93	668.201 à 668.300	112	800.701 à 800.800
94	678.601 à 678.700	113	819.701 à 819.800
95	685.001 à 685.100	114	824.801 à 824.900
96	692.701 à 692.800	115	825.901 à 826.000
97	696.601 à 696.700	116	830.001 à 830.100
98	709.101 à 709.200	117	830.701 à 830.800
99	712.801 à 712.900	118	832.401 à 832.500
100	723.301 à 723.400	119	840.501 à 840.600
101	728.401 à 728.500	120	855.301 à 855.400
102	729.101 à 729.200	121	870.901 à 871.000
103	729.901 à 730.000	122	883.701 à 883.800
104	736.401 à 736.500	123	892.401 à 892.500
105	740.001 à 740.700		

AVIS DIVERS

LIBRAIRIE HACHETTE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 440.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS
R. C. : Seine 55390.

Le conseil d'administration de la Librairie Hachette a l'honneur d'informer les porteurs d'obligations 5 1/4 0/0 1948 qu'il sera procédé, le lundi 31 janvier 1949, à treize heures trente, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain, au tirage au sort du solde de la première annuité des obligations 5 1/4 0/0 1948 de la société devant être remboursées à compter du 1er mars 1949

PUBLICITÉ

CONCERNANT LES DÉPARTEMENTS

du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

AVIS

Dans la procédure de faillite ouverte par décision du tribunal en date du 14 décembre 1920 sur les biens des établissements Henri Blatt et Cie, à Mulhouse, le jour pour la reddition de comptes par le syndic, M. Ehrhart, est fixé au 16 février 1949, à quinze heures, salle 22 du tribunal cantonal de Mulhouse.

Les créanciers de cette faillite sont priés d'y assister.

Mulhouse, le 20 janvier 1949.

Tribunal cantonal n° 8/20.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

21 décembre 1948. Déclaration à la préfecture de l'Indre. ASSOCIATION SPORTIVE ET ARTISTIQUE DE FAVEROLLES. But : pratique des sports et développement de la culture populaire sous toutes ses formes. Siège social : mairie de Faverolles.

25 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. LE SOU DU JOUET. But : faire de l'école une maison joyeuse, confortable, d'une réelle valeur éducative, et venir en aide aux enfants malheureux. Siège social : école maternelle, 18, rue Marcel-Philippe, Creil.

26 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LAMBERT. But : création, gestion et contrôle de la maison des jeunes et de la culture de Lambert. Siège social : maison des jeunes, Lambert.

27 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALLY. But : veillées, jeux dramatiques, chorale, bibliothèque, cercles d'études, travaux manuels, enseignement ménager, formation et informations civiques, économiques et sociales, éducation physique, sports, jeux, plein air, excursions, etc. Siège social : maison des jeunes et de la culture, route de Mauriac, Ally.

27 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. Association DENAK-BAT d'assurances mutuelles des bateaux de pêche de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. But : venir en aide, dans la limite de ses ressources annuelles, aux propriétaires des bateaux de pêche ou armateurs en cas de perte totale, d'assistance, de recours de tiers ou d'avaries occasionnées à leurs bateaux par des événements de mer ou de port. Siège social : 3, place Louis-XIV, Saint-Jean-de-Luz.

27 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture du Blanc. CANTINE SCOLAIRE DE PAULNAY. But : fournir aux enfants des écoles publiques de la commune qui ne peuvent prendre le repas de midi dans leur famille un repas chaud les jours de classe. Siège social : école publique de Paulnay.

28 décembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Batna. COLLÈGE MODERNE BATNÉEN. But : pratique des exercices physiques et des sports. Siège social : chez le président, Batna.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.